

PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE



QUATRE CONCOURS

La bibliothèque d'Outremont

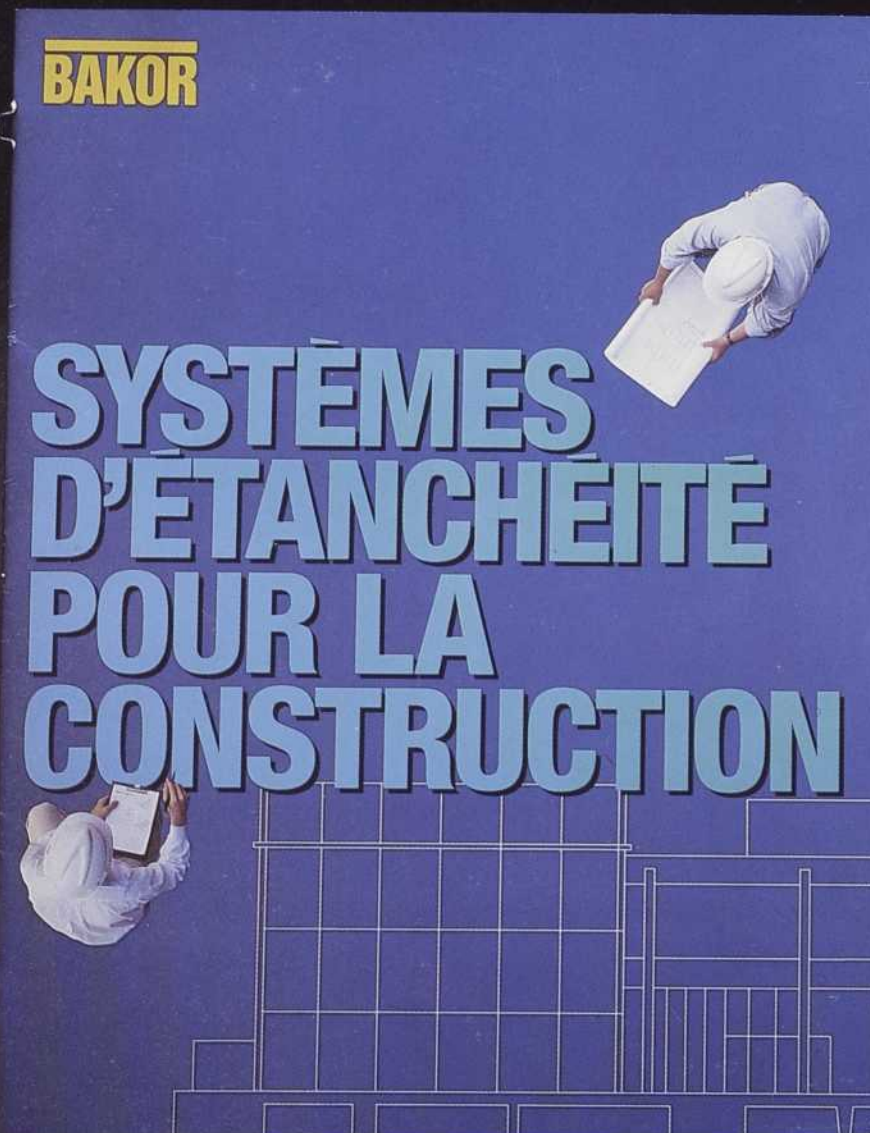
La Maison de l'arbre du Jardin botanique de Montréal

Le parc de l'aventure basque en Amérique à Trois-Pistoles

La maison de la culture de Matane

86
AOÛT 1995

BAKOR
REÇOIT LA
CERTIFICATION
ISO 9002



BAKOR

Dans le cadre de son initiative pour l'implantation d'un système de gestion intégrale de la qualité, BAKOR INC. et ses employés sont fiers d'annoncer que toutes ses usines ont obtenu la certification à la norme internationale **ISO 9002**.

Une compagnie canadienne, BAKOR a trois usines de production qui fabriquent des produits et des systèmes pour l'industrie de la construction, incluant des produits pour la toiture, des imperméabilisants et des pare-air, et qui fournit aussi des produits spécialisés pour l'entretien des routes et des panneaux de gypse résistant à l'eau.

La norme **ISO 9002** fait partie d'une série de normes internationales sur les systèmes de qualité. La certification **ISO 9002** confirme que BAKOR a mis en place un rigoureux système de gestion de la qualité qui prévient les non-conformités et ce à toutes les étapes, de la production au soutien après-vente.

La certification **ISO 9002** de ses usines est le résultat d'un travail d'équipe et de l'entière participation de ses employés. Cette certification est une autre preuve de l'engagement qualité de BAKOR envers ses clients, partenaires et fournisseurs.

Pour plus d'information sur sa certification **ISO 9002** et les produits BAKOR ou pour recevoir la brochure **SYSTEMES D'ÉTANCHEITÉ POUR LA CONSTRUCTION**, contactez BAKOR au:
(514) 364-5224 ou au 1 -800-361-4599

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

6 ÉDITORIAL

GEORGES ADAMCZYK

7 LA BIBLIOTHÈQUE D'OUTREMONT

UNE ENTREVUE DE ARQ AVEC JEAN-LOUIS ROBILLARD

BRILLANT / MERCIER, BOYER-MERCIER, ARCHITECTES

DUPUIS LE TOURNEUX / CARDINAL ET HARDY, ARCHITECTES

MAROSI, TROY ASSOCIÉS, ARCHITECTES

LOUIS-PAUL LEMIEUX / RÉAL PAUL ARCHITECTES

CORMIER, COHEN, DAVIES, ARCHITECTES / BORKÜR BERGMAN, ARCHITECTE / DESNOYERS, MERCURE ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

PEARL, PODOBIUK, ARCHITECTES / MULVEY, LALONDE, ARCHITECTES / INNOVA DESIGN

BEAUPRÉ, MICHAUD, ARCHITECTES

16 LA MAISON DE L'ARBRE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

LES ARCHITECTES CHARLEBOIS, MALO, PÉLOQUIN

CORMIER, COHEN, DAVIES, ARCHITECTES

CARDINAL ET HARDY, ARCHITECTES

HUBERT CHAMBERLAND, ARCHITECTE ET URBANISTE

GAGNON, GUY, LETELLIER, CYR, ARCHITECTES

UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE POUR LE JARDIN BOTANIQUE

22 LE PARC DE L'AVENTURE BASQUE À TROIS PISTOLES

CORMIER, COHEN, DAVIES, ARCHITECTES

LOUIS-PAUL LEMIEUX, ARCHITECTE

PIERRE THIBAUT, ARCHITECTE

26 LA MAISON DE LA CULTURE DE MATANE

ANNE CARRIER, ARCHITECTE

DUPUIS LE TOURNEUX / CARDINAL ET HARDY, ARCHITECTES

PIERRE THIBAUT, ARCHITECTE

BOUCHARD, FONTAINE ET GAUTHIER, ARCHITECTES

33 SCÈNES DE LA VIE FUTURE

UNE EXPOSITION PRÉSENTÉE AU CCA

En page couverture

Photo de la maquette (en carton)
du projet lauréat du concours

pour la bibliothèque d'Outremont,

Brillant / Mercier Boyer-Mercier, architectes.

Photo: Cópilia.

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER

Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, DENIS BILODEAU, PIERRE BOYER-MERCIER, ANNE CORMIER,

DANIEL FORGUES, LOUIS-PAUL LEMIEUX, PHILIPPE LAPIEN ET SIMON PÉLOQUIN.

Production graphique: Cópilia DESIGN INC.

Direction artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires / Sales Representatives: JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

■ Bureau de Montréal: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310, VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3

Téléphone: (514) 733-0344 / télécopieur: (514) 342-9406.

■ Bureau de Toronto: UNIT 24, 25 VALLEYWOOD DRIVE, MARKHAM, ONTARIO, L3R 5L9

Téléphone: (905) 940-2666 / Fax: (905) 940-2622.

La Revue d'architecture ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ARQ MAGAZINE LTÉE: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

ISSN: 1203-1488

Envois de publications canadiennes: CONTRAT DE VENTE N° 0472417.

La Revue d'architecture ARQ est publiée six fois l'an par ARQ MAGAZINE LTÉE.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ARQ MAGAZINE LTÉE, 1463, rue Préfontaine / Montréal, Québec / H1W 2N6 / Téléphone: (514) 523-4900.

Abonnements au Canada: 1 exemplaire: 6,84 \$ / 1 AN (6 numéros): 41,02 \$ et 68,37 \$ pour les institutions et gouvernements.

Abonnements USA 1 AN: (6 numéros) 60,00 \$ / AUTRES PAYS: 70,00 \$.

Indexé dans «REPERES».

CCAB

Entre ciel



et terre

Jusqu'à maintenant, la vue du ciel n'a eu que les limites imposées par les coûts élevés des méthodes de fabrication et d'installation. Le lanterneau 2000 de Kawneer est fourni en ensemble entièrement conçu et fabriqué, donc l'installation sur place est plus facile que jamais.

La performance relative aux conditions atmosphériques est certifiée pour excéder les normes de rendement exigées par nos hivers et nos étés. Le lanterneau 2000 vous offre un coin du ciel dans les configurations suivantes; en pente, toit à deux versants, forme pyramidale, marquise, voûte en berceau et dôme. Dans les finis selon vos spécifications.

C'est une parfaite toiture pour vos prochains ouvrages offrant la vue du ciel bleu.



La marque de responsabilité

171, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9 514.694-3151 (télécopieur) 514.694-0801
1051 Ellesmere Road, Scarborough (Ontario) M1P 2X1 416.755-7751 (télécopieur) 416.755-1829
4000 18th Avenue North, Lethbridge (Alberta) T1H 5S8 403.320-7755 (télécopieur) 403.320-7373

The background of the advertisement is an abstract composition of various geometric shapes and textures. On the left, there is a large, textured grey shape that resembles a brick wall. To its right is a tall, vertical yellow rectangle. Further right is a dark, textured grey shape. At the bottom, there is a dark, textured grey shape that looks like a close-up of a brick or stone surface. The overall color palette is dominated by greys, yellows, and dark blues/purples.

SYSTÈMES DE TOITURE SCHULLER

Il est probable que vous avez déjà spécifié les matériaux de toiture Manville ou Johns-Manville par le passé. Ces mêmes produits de qualité supérieure vous sont aujourd'hui proposés avec un *nouveau* nom...Systèmes de toiture Schuller.

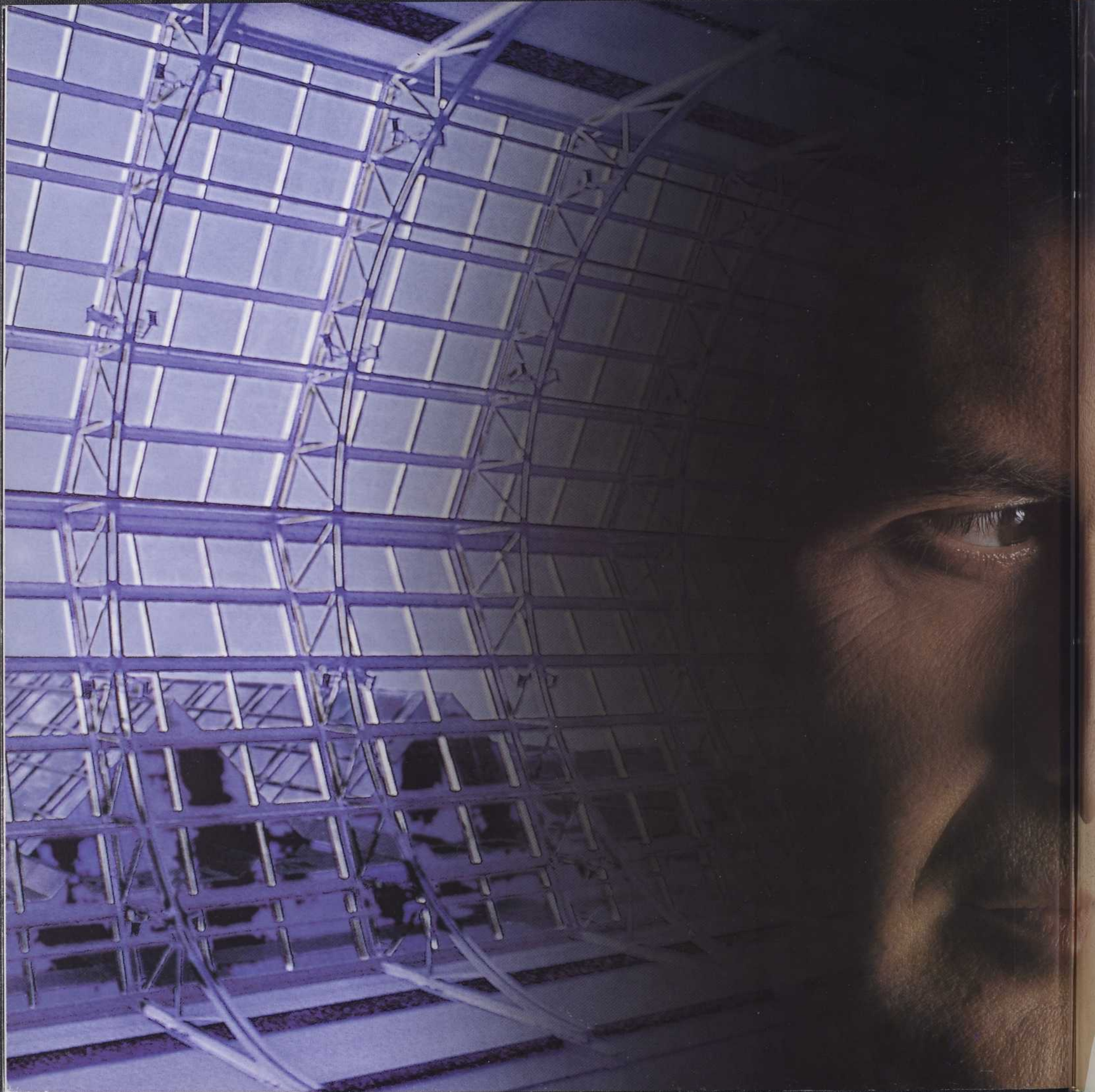
Comptant plus d'un siècle d'expérience dans le domaine de la toiture, Schuller vous offre une gamme complète de systèmes de toiture multicouches, monocouches ou au bitume modifié, ainsi que des isolants et des accessoires.

Et comme sa gamme s'est récemment enrichie grâce à l'addition des produits de toiture Fiberglas Canada Inc., Schuller est aujourd'hui votre fournisseur le plus complet et le plus diversifié de systèmes de toiture pour utilisations commerciales et industrielles.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à appeler Schuller International Canada Inc., au 1-800-417-8201.

SCHULLER

Les chefs de file de l'isolation,
des renforts et des produits de
filtrage et de construction





**Votre travail
est complexe.**

**Notre travail
est de faciliter
le vôtre.**

Choisir parmi les 3 000 produits
de notre Division des aménagements
commerciaux ne devrait pas ajouter
à la complexité de votre tâche.

Nos représentants sauront vous
conseiller dans les quatre secteurs
de la Division. Vous pouvez compter
sur ces personnes ressources pour
faciliter votre travail.

1 800 278-9534

AMÉNAGEMENTS
COMMERCIAUX

Armstrong

Plafonds

Treillis

Murs

Couvre-
planchers

ÉDITORIAL

Où en est la culture de la maîtrise d'ouvrage au Québec ? Voilà une question qui trouve en partie sa réponse dans les quatre concours présentés dans la revue. La Ville de Montréal, la Ville d'Outremont, le ministère de la Culture et des Communications (Rimouski) illustrent le progrès accompli. Ce fut une année fertile. Dix-neuf projets témoignent ici de la vitalité de la maîtrise d'oeuvre lorsqu'elle est sollicitée avec intelligence et conviction quant à la place que doit occuper l'architecture dans la culture de notre société.

Mais est-ce bien suffisant ? Cette nette évolution des attitudes et des décisions en faveur d'une commande publique ouverte à la création est-elle le fait d'un accident providentiel ou traduit-elle une réelle détermination menant enfin à une politique de l'architecture comme le souhaitait la rédaction de ARQ dans son mémoire adressé à la Commission parlementaire sur les Arts et la Culture à l'automne 1991 ? Il faut l'espérer et croire que ces exemples sauront stimuler le milieu tout entier.

De Montréal à Matane en passant par Outremont et Trois-Pistoles, tous les projets soumis par les concurrents démontrent l'implication enthousiaste et professionnelle de notre architecture. Le projet culturel auquel la revue dédie son action de diffusion trouve ici matière à satisfaction. Mais pour qu'une politique des concours produisent ses effets tant au plan de l'émulation de la création architecturale, qu'à celui de la redistribution de la commande vers les plus jeunes, il faut multiplier les occasions. Le moins que l'on puisse dire est que la conjoncture n'est pas très favorable en cette période de restrictions budgétaires où tout rétréci à vue d'oeil. Par ailleurs, cette rareté de la commande n'induit-elle pas justement l'exigence de la recherche de la meilleure qualité ?

GEORGES ADAMCZYK

La publication de ce numéro a bénéficié d'une contribution financière
du ministère de la Culture et des Communications

LA BIBLIOTHÈQUE D'OUTREMONT

À propos d'un concours

Coordonnateur du projet

Jean-Claude Sigouin
directeur, Service des
Travaux publics

Le jury

Lise Billy
pédagogue, présidente
d'Éducov, membre du
comité de la bibliothèque

Jacqueline

Clermont-Lasnier
conseillère municipale

Pierre-Luc Dumas
architecte, Directeur
chargé de la planification
Projet Faubourg Québec,
SHDM

Chantal Raymond
architecte, conseillère
municipale et présidente
de la Commission
d'urbanisme de la Ville
d'Outremont

Mario Saia
architecte

Evans Saint-Gelais
architecte

Jérôme Unterberg
comptable, maire
suppléant de la Ville
d'Outremont

Substituts

Pierre Thibault
architecte

Yolaine Nobrega-Laberge
conseillère municipale

Pierre A. Chapuis
architecte en chef de la
Ville d'Outremont

Budget prévu
2 789 200 \$

Superficie
1860 m² hors-sol
947 m² sous-sol

Conseiller professionnel
Jean-Louis Robillard
architecte

ARQ

Jean-Louis Robillard, vous n'êtes pas un inconnu pour les lecteurs de ARQ. Membre fondateur de la revue, vous avez maintes fois pris la plume et souvent agité l'opinion, pour défendre une architecture vivante de qualité et pour promouvoir la place de cette architecture dans la culture. Alors, comme le fait dire Molière à son personnage: «qu'alliez-vous donc faire dans cette galère»?

Jean-Louis Robillard

En réponse à Molière, je dirais que j'y allais ramer! Car au Québec, le concours d'architecture n'est pas encore une évidence, ni une nécessité, encore moins une tradition. Le défi à relever n'était pas tant celui de la Bibliothèque d'Outremont mais plutôt celui du processus de concours à l'échelle d'une petite municipalité. Bien orienter un concours dépasse de loin les aspects médiatiques de son annonce et de la sélection d'un gagnant. Chaque concours possède un caractère propre, une personnalité qui reflète la commande. Celle-là varie selon le donneur d'ouvrage et elle implique le conseiller professionnel dans un cheminement parfois tortueux. Les dédales de l'appareil politique municipal, je le sais maintenant, sont bien plus impénétrables que ceux d'une entreprise privée. Le conseiller professionnel devient l'accoucheur de la commande et doit en révéler les atouts comme les subtilités. Celles-ci ayant été souvent occultées par des intérêts strictement personnels.

ARQ

Nous comprenons que le programme était tout aussi important que l'aspect symbolique dans la définition de la commande qui devait être préparée pour les futurs concurrents. Quels sont, selon vous, les éléments essentiels de ce programme et quelles étaient les idées qu'il devait insuffler pour amener les concurrents vers un parti architectural original?

Jean-Louis Robillard

La création d'une programmation élaborée pour un concours représente l'élément essentiel qui peut, comme vous le dites, insuffler une certaine originalité aux partis architecturaux ou du moins inspirer les concurrents à transgresser les typologies référentielles. Il m'apparaît important de placer tout concours sous l'influence d'une thématique. Celle de ce concours se formulait ainsi: «La bibliothèque: un lieu d'accueil et de partage—un lieu culturel et civique.» J'ai pris inspiration d'un magnifique texte de Raymond Jean,

auteur de *La Lectrice* dont beaucoup ont apprécié la transposition cinématographique de Michel Deville. Il s'agit du pouvoir qu'a la lecture de créer une communauté autour de sa manifestation publique.

ARQ

Il y a eu des surprises dans la sélection et puis des absents. Pour votre part étiez-vous satisfait des critères favorisés et la sélection correspondait-elle à vos intuitions et à vos espérances?

Jean-Louis Robillard

Vous touchez le cœur même du projet de concours. Le conseiller professionnel se trouve entre l'arbre et l'écorce, si je peux m'exprimer ainsi. D'une part il est engagé par le donneur d'ouvrage pour le conseiller et gérer le concours. Mais d'autre part, il voit à garantir à l'Ordre des architectes et à son comité des concours, le respect du processus et de l'éthique requise par les règles de l'art. Dans cette seconde responsabilité, il est appelé à poser un jugement sur le bassin de professionnels qui répondraient au mieux à l'ampleur de la commande et par la même occasion, sur l'état de la production architecturale récente qui sert de carte de visite aux praticiens en opération. Mais on lui demande aussi de bien connaître le milieu qui n'a pas encore eu l'occasion de démontrer son talent. Tout se joue là ou presque! Le débat et le choc des opinions existent à partir du choix de tendances différentes, mais le donneur d'ouvrage et ses représentants ne sauront pas gérer facilement cette disparité. Une sélection de candidatures doit se faire sur des thèmes prédéterminés, comme nous l'avons fait à Outremont. Ces thèmes et ces informations accordent une certaine liberté aux concurrents. Quatre architectes, dont trois du jury final, ont eu à retenir 7 équipes. Ils les ont choisies à la lumière de l'implication de la jeune architecture puisque l'ampleur du projet était à leur portée. Je suis très satisfait de leur choix.

ARQ

Quels sont les points qui ont été déterminants pour que le jury se rallie autour du projet de Brillant, Mercier, Boyer-Mercier?

Jean-Louis Robillard

J'ai soumis une liste de critères d'appréciation plus ouverts sinon plus pertinents que ceux, purement quantitatifs de «Rosalie», la magicienne gouvernementale! J'ai aussi présenté les analyses des 10 membres d'une commission technique. Ces études ne devaient

pas mener les orientations du débat. Les maquettes exigées ont énormément aidé le travail de découverte. Le gagnant possédait une sensibilité d'implantation remarquable; une liberté de plan et plusieurs réponses à la thématique proposée. Ses aménagements paysagers étaient respectueux du contexte existant et sa prestance témoignait de sa civilité et de son urbanité. Certes, il n'était pas le plus provocateur ni le plus subtilement fonctionnel, mais il répondait à la majorité des attentes du concours, surtout celle de clore la longue gestation politique qui l'a vu naître. «Voilà pourquoi, monsieur, votre fille est muette!» s'est exclamé un autre personnage de Molière.

ARQ

À travers les différentes propositions des concurrents qui ont tous contribué à leur façon à la composition d'un auto-portrait de la culture architecturale, peut-on parler de nouvelles directions pour l'architecture québécoise? Si oui, quels en seraient les paradigmes, les valeurs partagées?

Jean-Louis Robillard

Les réponses que vous attendez de moi ne viendront peut-être pas. Les jeunes créateurs québécois font montre d'un grand dynamisme mais sont encore (et pourquoi?) à la remorque de plusieurs influences qui se disputent le haut du pavé international. Les synthétistes à la Botta-Khan; les désaxés de l'école new-yorkaise, Eisenmann et Cie; les horizonto-métalliques à la Nouvel; les néo-rationnels exacerbés par l'étroitesse de leur pensée; les Kool-assiens en vacances et les «architecturalement corrects» veillant au compromis. Il manque les Charnologues aux façades parlantes et les Gherriers sans armes véritables. Méchant? Oui. Injuste? Oui aussi. Les modèles ont toujours fait partie de notre culture architecturale et jusqu'ici on les a amplement utilisés, trop même! Ce ne sont pas quelques concours qui personnaliseront la culture architecturale québécoise. Ce sera une tradition et une expertise acceptée du concours qui fera évoluer cette culture. Si cette description de la production architecturale québécoise vous paraît dantesque, elle se veut expressément provocatrice. Il existe chez-nous une architecture du lieu plutôt que de la façade et du style. Et celle-là, il faut oser la défendre contre toutes ces icônes qui masquent subconsciemment notre sensibilité à l'espace. C'est dans le plan que je reconnais le jeune créateur, l'auteur de l'occasion spatiale. Pour moi, la modernité se trouve derrière les façades de l'architecture.

Brillant / Mercier Boyer-Mercier, architectes

PROJET LAURÉAT

Les concepteurs

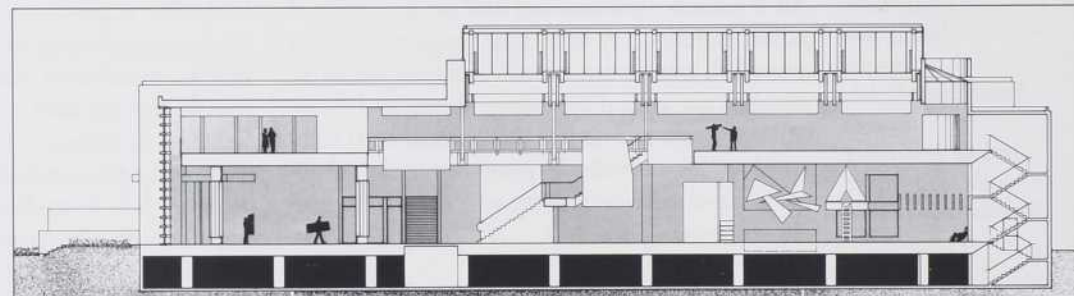
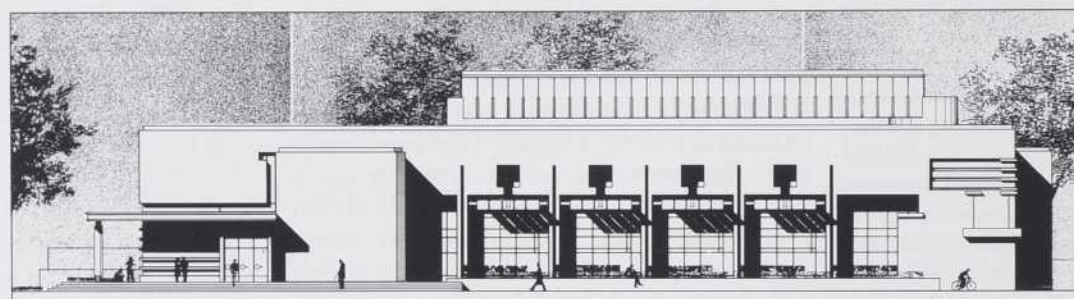
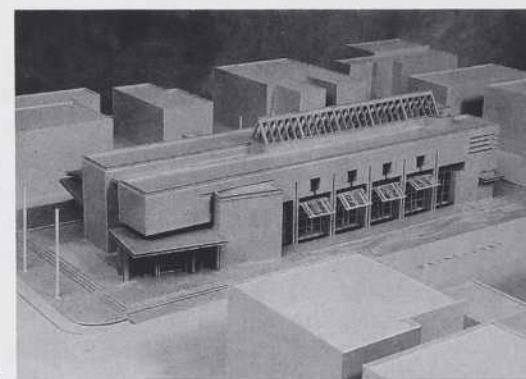
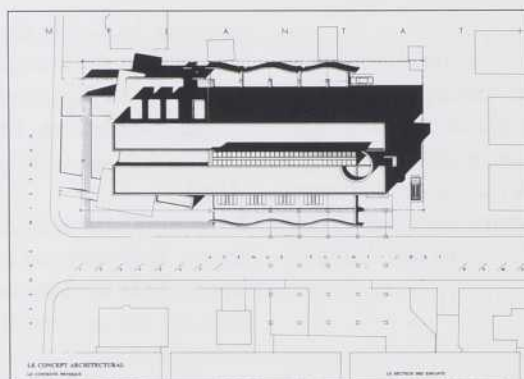
François Brillant,
architecte et
Pierre Boyer-Mercier,
architectes
Claude Cormier et
Bernard St-Denis,
architectes paysagistes

Les collaborateurs

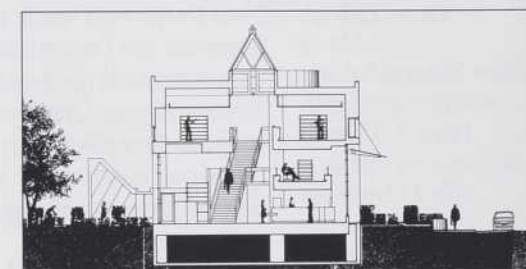
Henri Mercier,
Gérard Lanthier,
Carl Bourcier,
David Fontaine,
Marc Paradis
et Claire Dufresne,
bibliothécaire

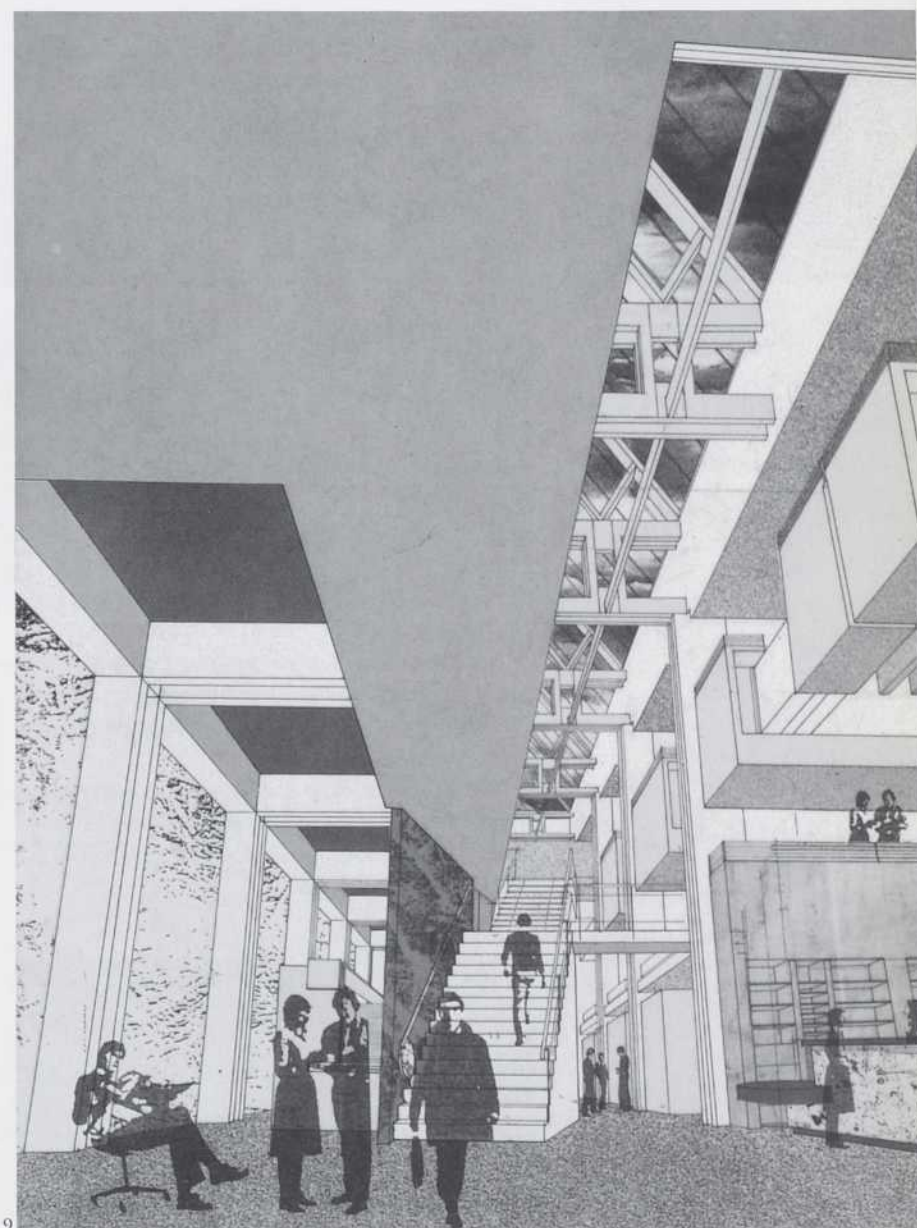
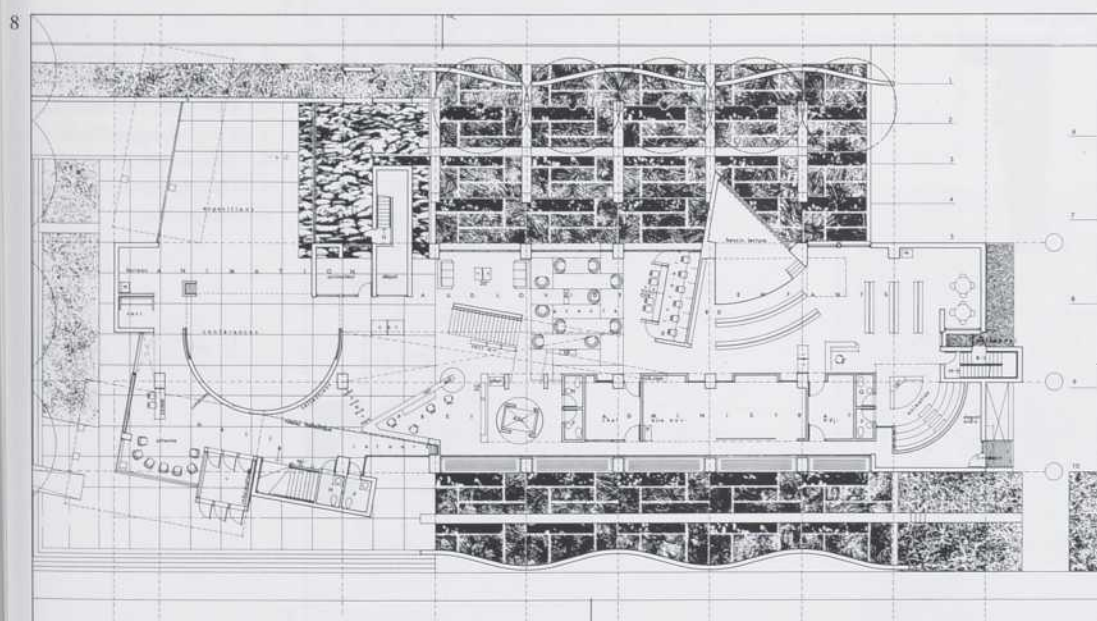
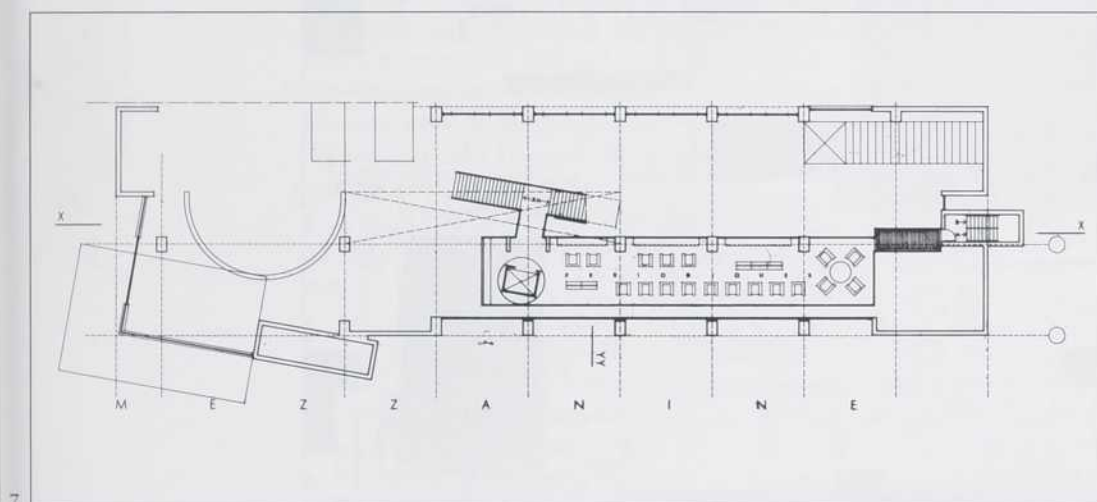
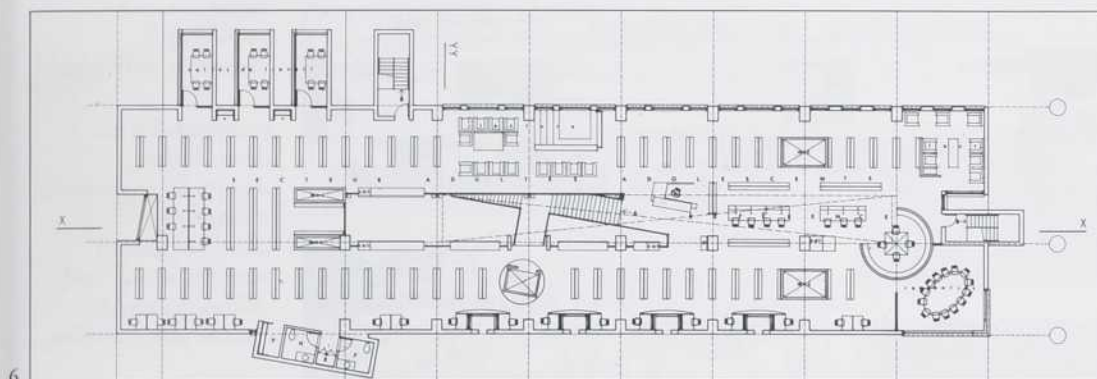
Les commentaires du jury

- La pertinence de la position de l'entrée principale, au carrefour des rues Wiseman et Saint-Just, et la façon sensible de l'identifier par un volume implanté selon une géométrie en désaxement avec le volume principal du bâtiment.
- Le rapport attentif de ce volume à l'échelle du gabarit résidentiel qui le voisine.
- La qualité de l'implantation générale qui engendre un espace de cour arrière respectueux du contexte paysager à l'intérieur de l'îlot existant.
- Le soin apporté à une généreuse et élégante fenestration qui saura procurer une grande luminosité dans l'édifice.
- Le positionnement de cette fenestration en interrelation avec un grand lanterneau en toiture qui, ensemble, créent une transparence de tous les espaces intérieurs.
- L'aménagement d'espaces paysagers qui procurent une impression de continuité sur tout le site et qui se glissent jusqu'à l'intérieur de la salle d'exposition.
- La justesse de la réponse au programme en tant que lieu socio-culturel.
- La variété des types d'espaces de travail et de lecture.
- L'utilisation de matériaux, la maçonnerie de brique et le cuivre étamé renforçant son appartenance au contexte urbain.
- L'image et le caractère civique que possède le bâtiment.



1. Plan d'implantation
2. Photo de la maquette dans son contexte
3. Élévation, rue Saint-Just
4. Coupe longitudinale
5. Coupe transversale
6. Plan de l'étage
7. Plan de la mezzanine
8. Plan du rez-de-chaussée
9. Perspective





Dupuis, Le Tourneux Cardinal et Hardy, architectes

Les concepteurs

Benoît Dupuis,
Jean-Pierre Le Tourneux
et Aurèle Cardinal,
architectes
Michèle Gauthier,
architecte paysagiste

Les collaborateurs

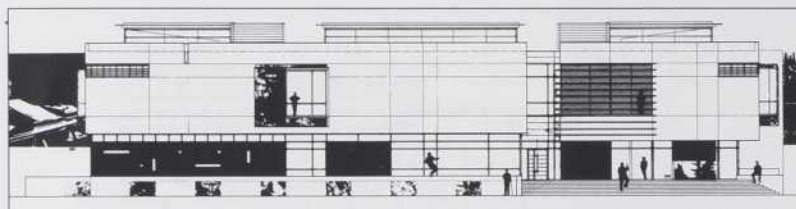
Joanne Godin,
Bernard Lévy-Bertault,
Donald Potvin, Martine
Lessard, Stéphanie
Cardinal, Jean Pelland

Les commentaires du jury

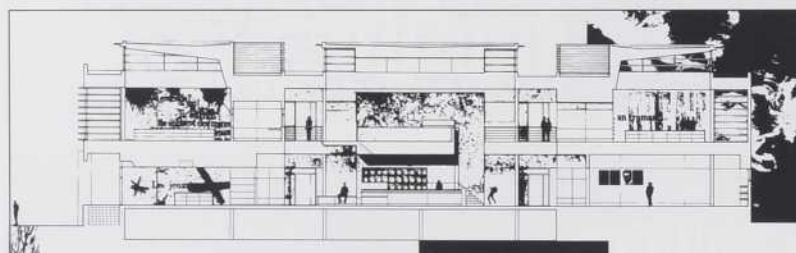
- L'organisation du plan autour d'un grand espace central ouvert sur toute la hauteur du bâtiment, procurant une vue d'ensemble de la bibliothèque.
- Le respect de la répartition des secteurs imposée par le programme.
- La création d'un secteur de périodiques pour les enfants habilement relié à celui des adultes et en façade de la rue Saint-Just. Ces secteurs étant très fréquentés, ils révèlent aux passants l'activité intérieure de la bibliothèque. À l'opposé derrière l'escalier principal, un espace de même dimension est consacré au secteur audiovisuel et à l'écoute de musique, face à un jardin clos propre au calme et à la réflexion.
- La qualité de la lumière provenant des trois lanterneaux en toiture, stratégiquement placés au dessus des salles de travail et de lecture et au dessus de l'espace central.
- La position et l'aménagement de l'entrée principale ne la rendent pas assez perceptible en façade.
- L'utilisation d'un crépi comme enveloppe extérieure de l'étage, probablement choisi pour alléger la masse du bâtiment, n'est pas convaincante dans le contexte du quartier.
- Même s'il eut été possible de diminuer certaines dimensions du plan, le bâtiment propose un pourcentage d'implantation dépassant celui imposé par le règlement de zonage.



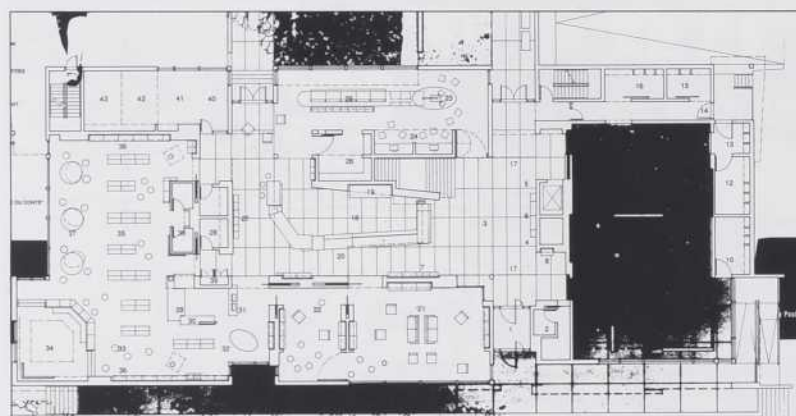
1



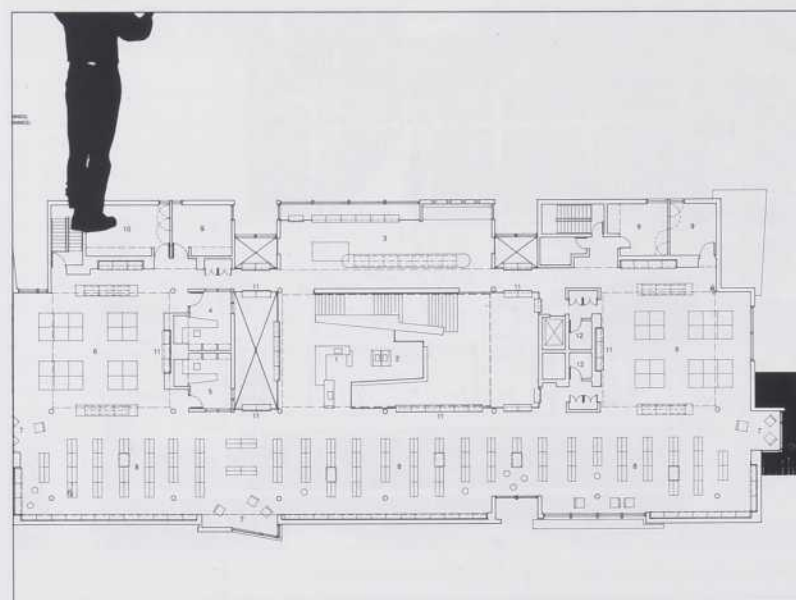
2



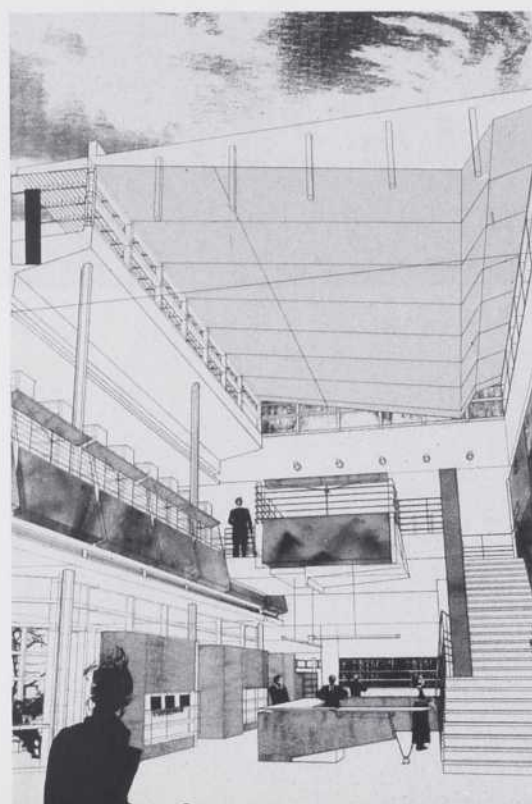
3



4



5



6

1. Photo de la maquette dans son contexte
2. Élévation, rue Saint-Just
3. Coupe longitudinale
4. Plan de l'étage
5. Plan du rez-de-chaussée
6. Perspective

Marosi, Troy associés, architectes

Les concepteurs

Érik Marosi,
Martin Troy, architectes

Les collaborateurs

Ewan Branda,
Dominique Chartrand,
architectes;
Padraig O'Carrol,
Jean Saia, ingénieurs;
Martin Laneuville,
architecte-maquetiste.

Les commentaires du jury

■ Le plan se caractérise surtout par une cour d'arrivée extérieure dont les frontières sont délimitées par une toiture-marquise qui complète le rectangle du plan du bâtiment et à laquelle le public peut avoir accès en empruntant un parvis en pente à partir de la rue Wiseman où une volée de marches à partir de la rue Saint-Just. La convivialité de cette cour aurait plus d'impact si le petit volume de l'entrée n'en obstruait environ le quart de la surface et si les portes d'accès n'étaient pas orientées uniquement sur la rue Saint-Just.

■ Le plan est simple et ne prétend pas mettre en valeur une vue panoramique de l'intérieur comme dans d'autres projets. Pourtant il offre quelques percées vers l'étage en utilisant sur le côté de la rue Saint-Just, une stratégie spatiale de plates formes créant des «espaces dans l'espace», des «maisons dans la maison».

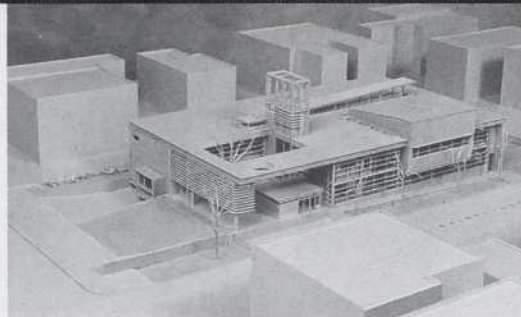
■ L'accès à la salle d'animation-exposition, bien qu'elle ait une vitrine sur la cour est resserré et indirect.

■ Le comptoir de prêt est très rapproché de l'entrée, ce qui oblige le positionnement des contrôles à se situer à la moitié de l'espace utile du comptoir. Les rangements temporaires nécessaires à ce service masqueront la fenestration prévue.

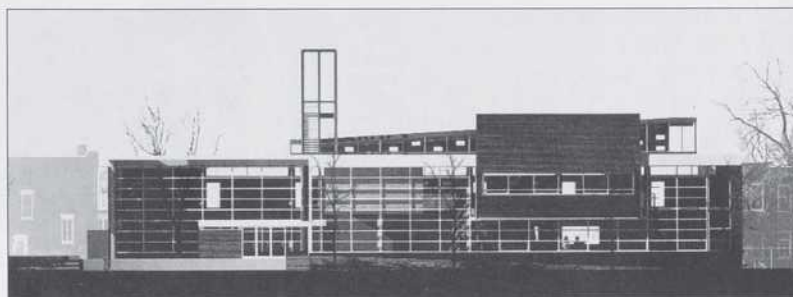
■ Le volume de rayonnage des livres est plus que généreux. Il devrait plus tenir compte des capacités et de la politique d'acquisition de la ville.

■ Le traitement de l'enveloppe extérieure est d'une grande élégance et sa tour de mécanique est bien intégrée à la composition de l'ensemble.

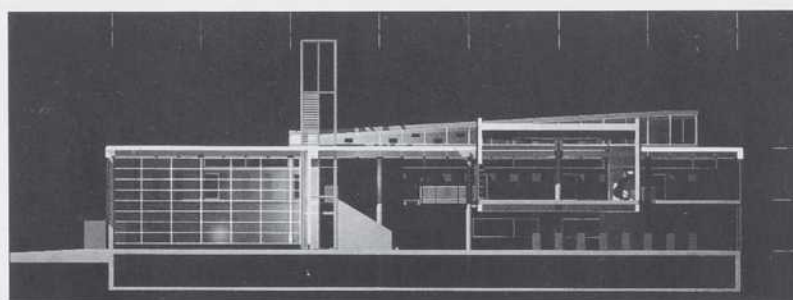
■ Un jardin en pente vers l'édifice vient procurer en sous-sol un éclairage naturel dans la salle de repos du personnel. Cette pente agit à l'inverse de celle du parvis, ce qui procure un paysage intéressant sur la rue Wiseman.



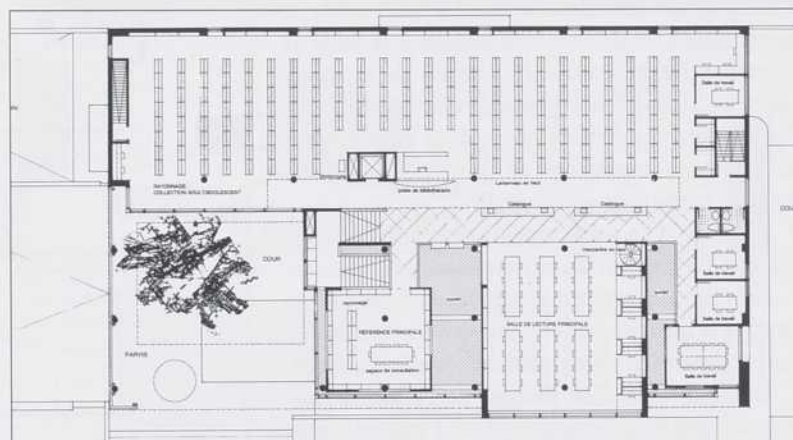
1



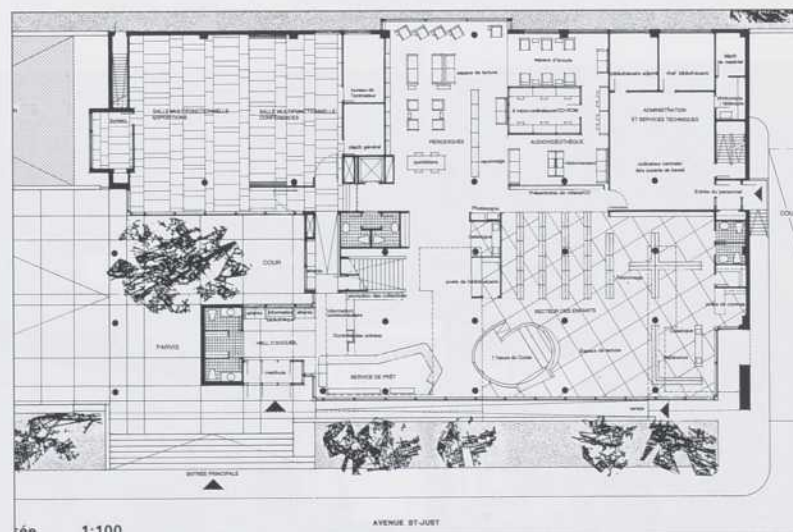
2



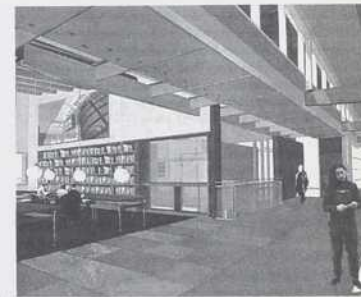
3



4



5



6

1. Photo de la maquette dans son contexte
2. Élévation, rue Saint-Just
3. Coupe longitudinale
4. Plan de l'étage
5. Plan du rez-de-chaussée
6. Perspective

**Louis-Paul Lemieux / Réal Paul,
architectes**

Les concepteurs

Louis-Paul Lemieux et
Réal Paul, architectes
Robert Desjardins,
architecte paysagiste

Les collaborateurs

Philippe Lupien,
Hilde Heyvaerts;
Karim Duranceau
et Ara Yadzerjian,
infographistes;
Steven Rodrique, CAD;
Jack Shenker, estimateur

Les commentaires du jury

■ La répartition des secteurs de la bibliothèque autour d'un espace central ovoïde en plan et spirالية en coupe, proposant une circulation dont la progression vers le haut alterne de la rampe douce à des petits groupes de marches, crée une dynamique spatiale très intéressante. Ce parcours offre tour à tour des vues sur les divers espaces qui gravitent à l'extérieur de cette géométrie et donne un caractère très personnel à l'ensemble.

■ L'aménagement du secteur des enfants se caractérise par sa flexibilité et son débordement dans un petit auditorium rocheux, témoin du sol existant sur le site.

■ Le service du prêt s'articule autour d'un comptoir généreux et accueillant.

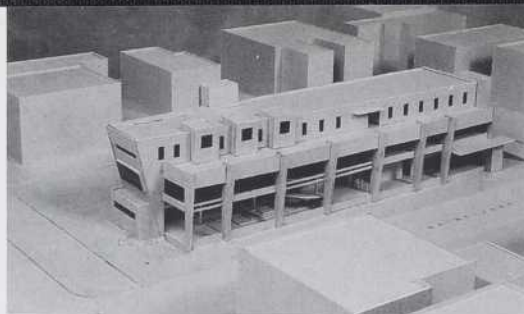
■ Le grand jardin créé par la minceur du parti architectural ajoute à l'espace paysager de l'ilot. Mais son accessibilité à partir de la bibliothèque demeure problématique.

■ La position des salles d'animation leur permet de fonctionner à l'écart de la bibliothèque et le choix de situer l'entrée principale du côté est de la façade Saint-Just accorde une très grande visibilité de la salle d'exposition. La division de ces deux salles est particulièrement ingénieuse, en ce qu'elle utilise une paroi de rangement coulissante.

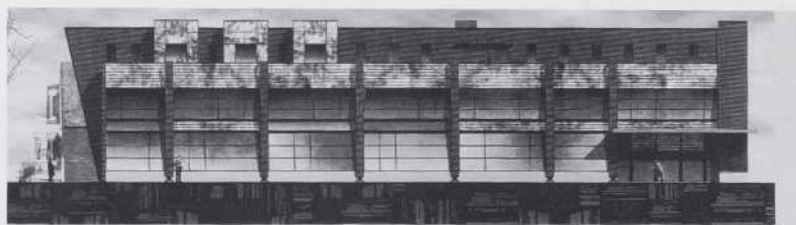
■ Le choix d'un troisième niveau hors sol pénalise le projet en exigeant du personnel supplémentaire.

■ Cet étage permet de magnifiques vues sur le mont Royal et le quartier, mais la géométrie fondatrice du parti architectural en est malheureusement absente.

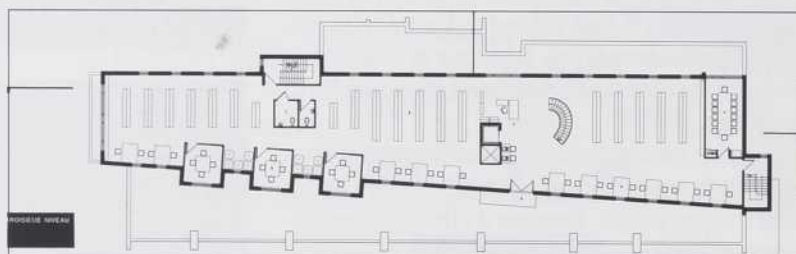
■ La façade Saint-Just propose un rythme et une structure qui ne se poursuivent pas à travers le plan et qui ne trouve aucune résonance sur la façade arrière.



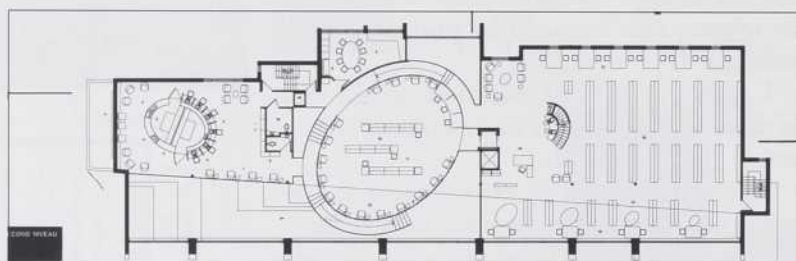
1



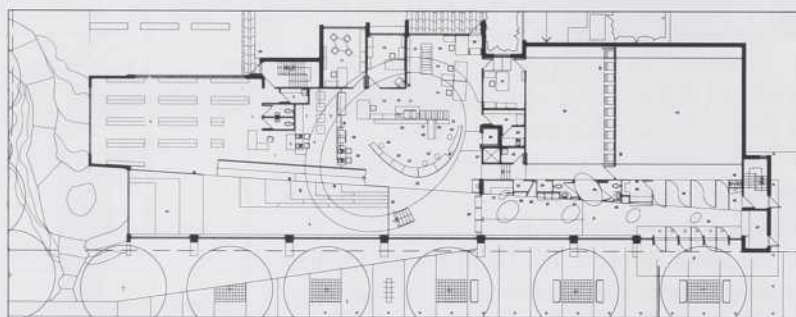
2



3



4



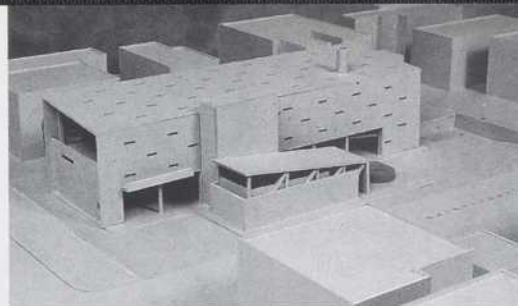
5



6

1. Photo de la maquette dans son contexte
2. Élévation, rue Saint-Just
3. Plan du troisième niveau
4. Plan du deuxième niveau
5. Plan du rez-de-chaussée
6. Perspective

Cormier, Cohen, Davies, architectes
Borkür Bergmann, architecte
Desnoyers, Mercure et associés, architectes



4

Les concepteurs

Anne Cormier,
Randall Cohen,
Howard Davies,
Borkür Bergmann,
architectes

Les collaborateurs

Maurice Desnoyers,
architecte

Les commentaires du jury

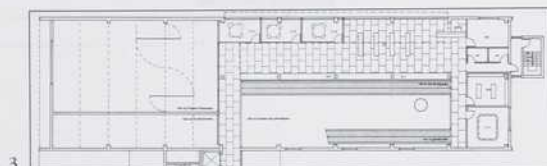
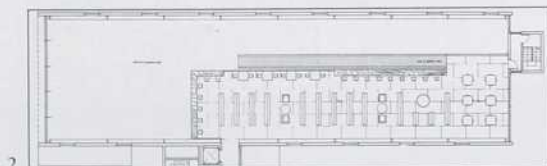
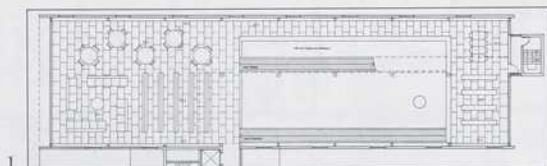
■ Le plan repense la bibliothèque complètement et en fait un témoignage d'innovation fonctionnelle difficile à juger sur des critères établis par la pratique bibliothéconomique traditionnelle.

■ Le parti architectural propose une série de plateaux reliés par des rampes, ce qui lui donne l'aspect d'un parcours muséal. L'enveloppe extérieure, appelée «coquille lumineuse» par ses concepteurs, est ponctuée par une trame rigoureuse d'ouvertures étroites, de fentes rectangulaires agissant comme des étoiles dans la voûte céleste, créant ainsi une luminosité unique dans un espace qu'on pourrait qualifier d'introverti.

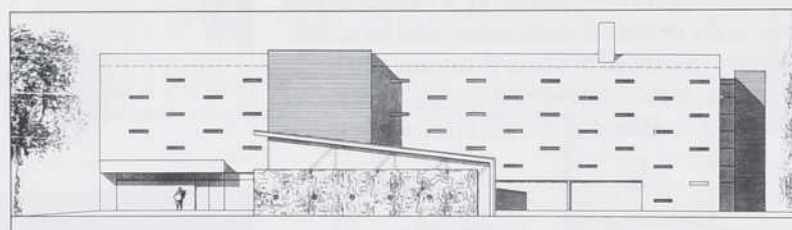
■ Les secteurs enfants et adultes logent dans des volumes différents, reliés par la circulation mécanique verticale. Ce noeud de circulation aurait gagné à être plus généreux puisque la circulation des livres et du personnel exige l'utilisation presque constante de l'ascenseur qui correspond à un fonctionnement quotidien plus réaliste. L'attente de l'ascenseur se situe dans la zone d'accès au secteur des jeunes qui viennent souvent en groupes scolaires.

■ L'implantation n'est pas claire, du moins la position de l'entrée ne se démarque pas facilement sur la façade et le rapport des volumes de la bibliothèque ne s'établit ou ne veut s'établir avec le voisinage.

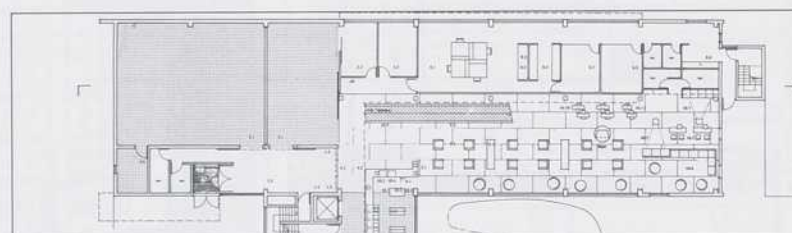
■ La remarque a été faite que la présence d'un âtre et d'une cheminée devenait plutôt anecdotique voire folklorique dans un projet dont la nouveauté du plan impose son ordre.



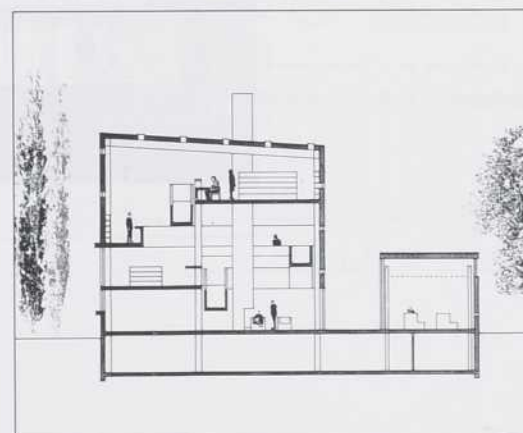
5



6



7



1. Plan de l'étude
2. Plan de la grande salle
3. Plan de l'entresol
4. Photo de la maquette dans son contexte
5. Perspective
6. Élévation, rue Saint-Just
7. Plan du rez-de-chaussée
8. Coupe transversale

8

Pearl, Poddubiuk, architectes (l'oeuf)
Mulvey, Lalonde, architectes
Innova design

Les concepteurs

Daniel Pearl,
 Mark Poddubiuk,
 architectes avec
 Bernard Olivier
 et Kati Rubinyi,
 stagiaires
 Carl Mulvey,
 James Lalonde,
 architectes
 avec Nee-Akanu Quao,
 stagiaire et maquettiste
 Gina Laquinta et
 Gil Hogan, designers
 Marie-Josée Dumais,
 architecte paysagiste

Les collaborateurs

Marie-Claude Séguin;
 Maurice Vinet,
 Jan Vrana, ingénieurs;
 Ryszard Poddubiuk,
 économiste en
 construction

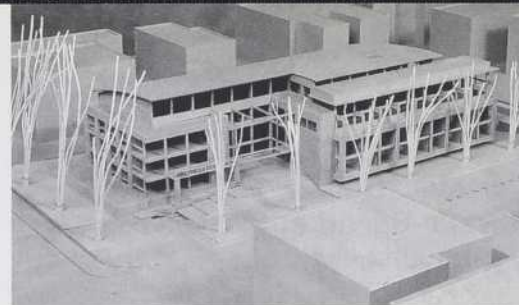
Les commentaires du jury

■ Le parti architectural est composé de zones légèrement emboîtées les unes avec les autres, identifiant dans l'espace, soit l'entrepôt de livres, le secteur animation-exposition et celui des enfants. La cour-parvis les regroupe. Le bâtiment présente des façades très fenestrées sur les rues Wiseman et Saint-Just, mais il a tendance à tourner le dos à ses voisins de l'îlot.

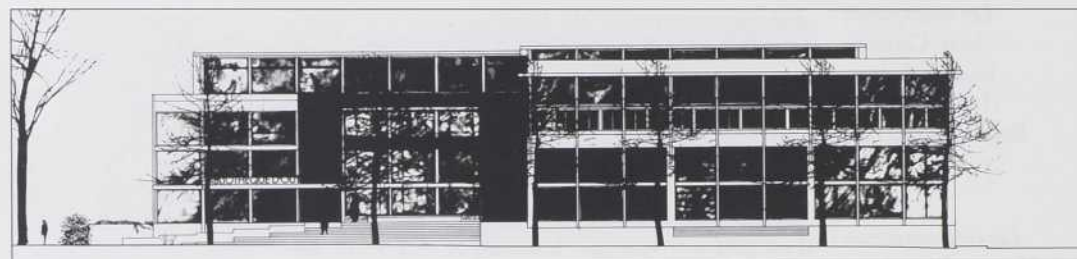
■ Le service du prêt occupe une position centrale, mais la forme allongée du comptoir dans la direction nord-sud agit plus comme un obstacle à la multiplicité des circulations d'est en ouest que comme un carrefour générateur de directions et d'intentions.

■ Les secteurs des enfants et des adultes sont caractérisés par des mezzanines dont les structures et les matières sont différentes du bâtiment principal. Elles créent des espaces variés, intéressants mais difficiles de gérance quotidienne.

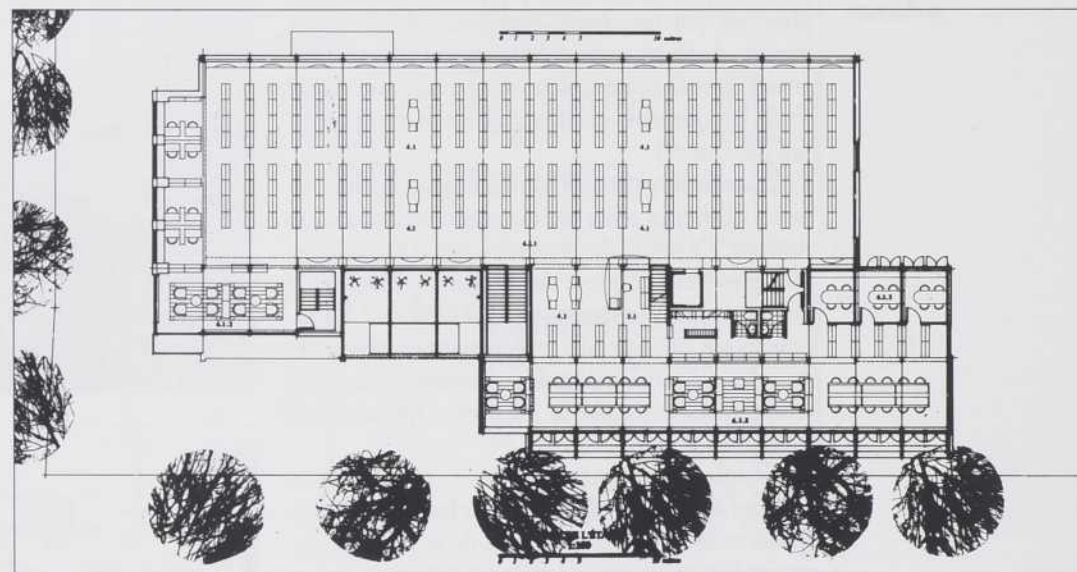
■ L'implantation propose un parvis très vaste et, à l'entrée, un jardin vertical auquel participent les espaces intérieurs, ceux des enfants, de la circulation verticale et des niveaux de consultation chez les adultes. Ce parvis est magnifique mais il entraîne une diminution des espaces intérieurs d'arrivée, particulièrement pour les salles d'animation et le hall d'arrivée.



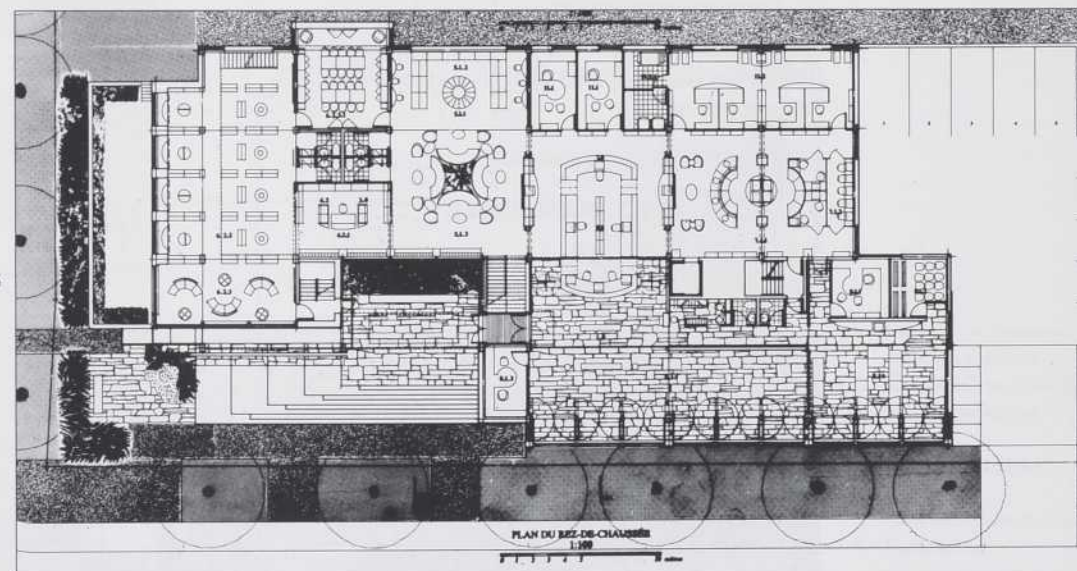
1



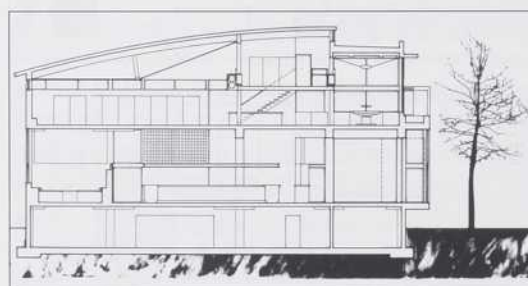
2



3



4



5

1. Photo de la maquette dans son contexte
2. Élévation, rue Saint-Just
3. Plan de l'étage
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Coupe à travers les salles d'exposition

Beaupré, Michaud, architectes

Les concepteurs
Pierre Beaupré,
Josette Michaud,
architectes
avec Alain Carle,
stagiaire

Les commentaires du jury

■ Le parti architectural est qualifié par un principe rigoureux de répartition des grandes fonctions: au centre, des ailes étoffées de livres, demeure un espace dans lequel on retrouve les éléments d'un paysage imaginaire: «Échelles de Jacob, petit colisée ludique, châteaux forts de la lecture». Le livre protégeant la lecture. Le volume principal est un rectangle allongé, surmonté d'un long lanterneau servant, du côté de la rue Saint-Just, d'observatoire sur le paysage patrimonial du mont Royal.

■ L'implantation situe le grand mur de l'entrée presque au centre de la rue Saint-Just, où on accède par un très vaste parvis. Le plan s'articule autour d'un service de prêt central. L'administration occupe un volume plus bas qui s'étend sur toute la longueur du volume principal. Ces espaces sont très fonctionnels.

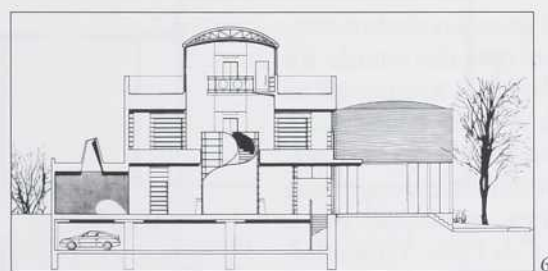
■ La transition vers le secteur des enfants, composée d'un mur et de services sanitaires paraît mince.

■ Les contrôles de la bibliothèque sont localisés aux portes du vestibule. Trop de portes exigent un nombre équivalent de contrôles.

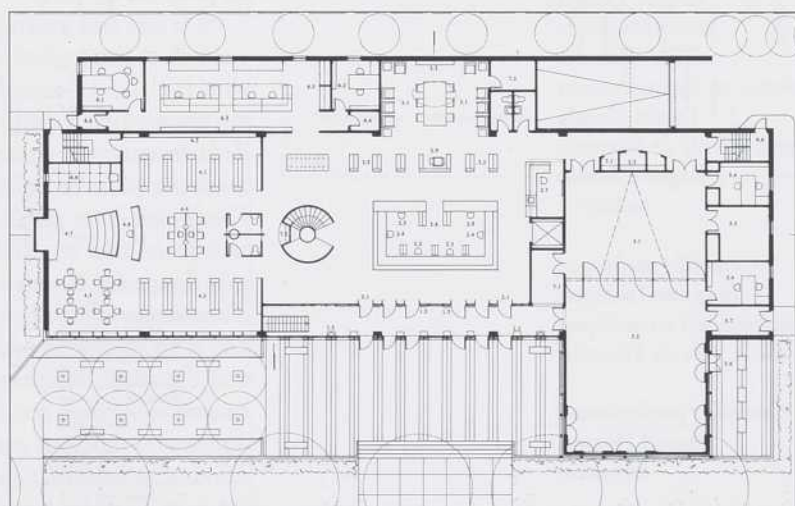
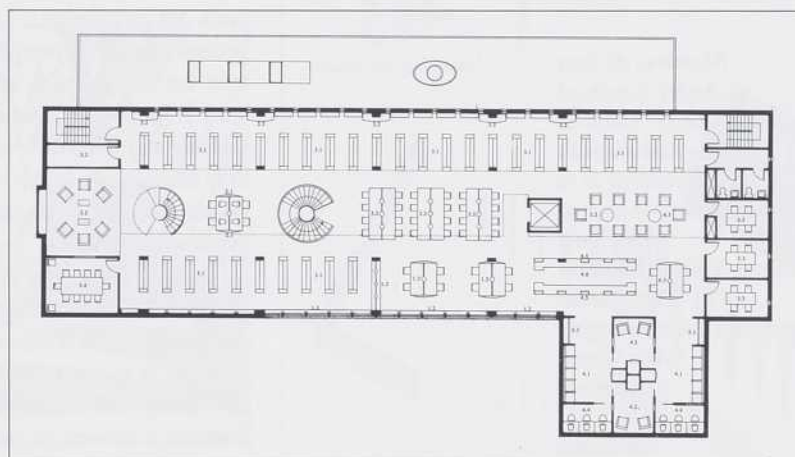
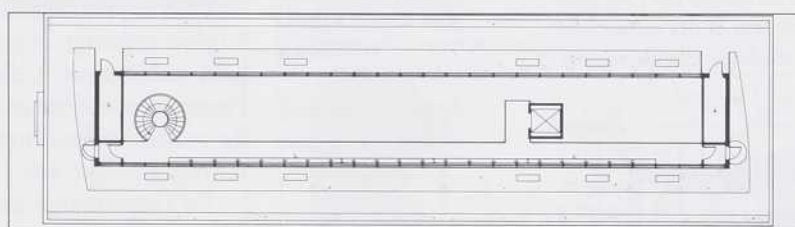
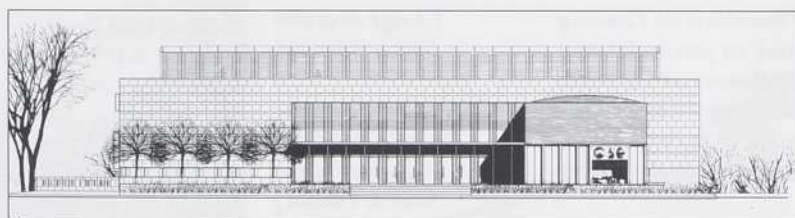
■ Les rayonnages de livres sont encastrés dans des parois. Ce stratagème les fonde directement à l'architecture du bâtiment.

■ Le lanterneau accepte une mezzanine d'un seul côté. Cet espace aurait pu être optimisé.

■ La façade nord pourrait s'ouvrir un peu plus pour recevoir la lumière naturelle.



1. Photo de la maquette dans son contexte
2. Élévation, rue Saint-Just
3. Plan de la mezzanine
4. Plan de l'étage
5. Plan du rez-de-chaussée
6. Coupe transversale



LA MAISON DE L'ARBRE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Les architectes Charlebois, Malo, Péloquin

LAURÉAT

Promoteurs du Concours

La Ville de Montréal, en partenariat avec:
le ministère des Ressources naturelles,
le Bureau fédéral de développement régional,
la Fondation québécoise en environnement,
l'Association des industries forestières du Québec

Mise en oeuvre du Concours

Le Service de l'approvisionnement et des immeubles
de la Ville de Montréal, madame Claude Laurin.

Budget

Construction: 1 330 000,00 \$
Aménagement paysager,
muséologie, etc.: 720 000,00 \$
Total: 2 050 000,00 \$

Membres du jury

André Bouchard
directeur du Jardin Botanique de Montréal
Louis Archambault
président de la
Fondation québécoise en environnement
Marc Fluet
architecte, Ville de Montréal
Peter Jacobs
architecte et architecte paysagiste
Sylvie Girard
architecte

Substituts

Jacques Lauzon
Jardin botanique
Gilles Beaudet
Fondation québécoise en environnement
Daniel Groulx
architecte à la Ville de Montréal
Roger d'Astous
architecte

Conseiller technique

Francine Hoffman
Fonds des équipements scientifiques
de la Ville de Montréal

Conseiller professionnel

Daniel Durand
architecte

Chargé de projet
Simon Péloquin

Collaborateurs
Sophie Charlebois
Richard Malo
Martin Vincent,
technicien
Jean-René Corbeil,
technicien

Ingénieurs-conseils
Calculatec Inc.

Rapport du jury

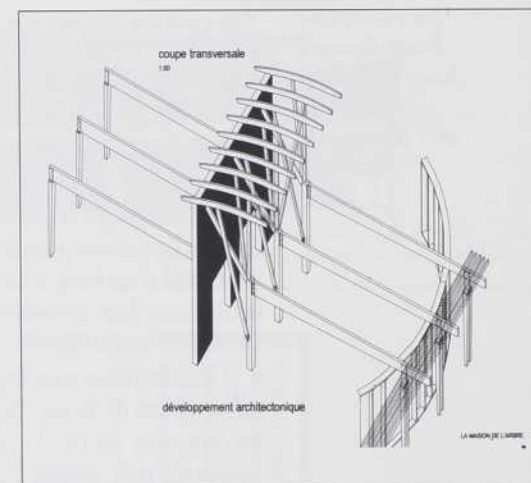
En fixant sa réflexion sur les notions de l'arbre-pilier et de l'arbre en perspective, cette Maison de l'arbre se veut aussi un objet à mettre en valeur. L'organisation en trois volumes allégoriques de la grotte, de l'allée et du sentier est aussi faite pour assurer une lisibilité aux différents groupes de fonctions.

Dans ce projet où l'on passe facilement des idées à l'objet construit, le jury a apprécié la retenue du parti architectural. L'allée centrale qui pointe vers l'étang promet d'être un attrait intéressant. L'échelle du projet demeure humaine et semble établir un échange équilibré avec l'arboretum.

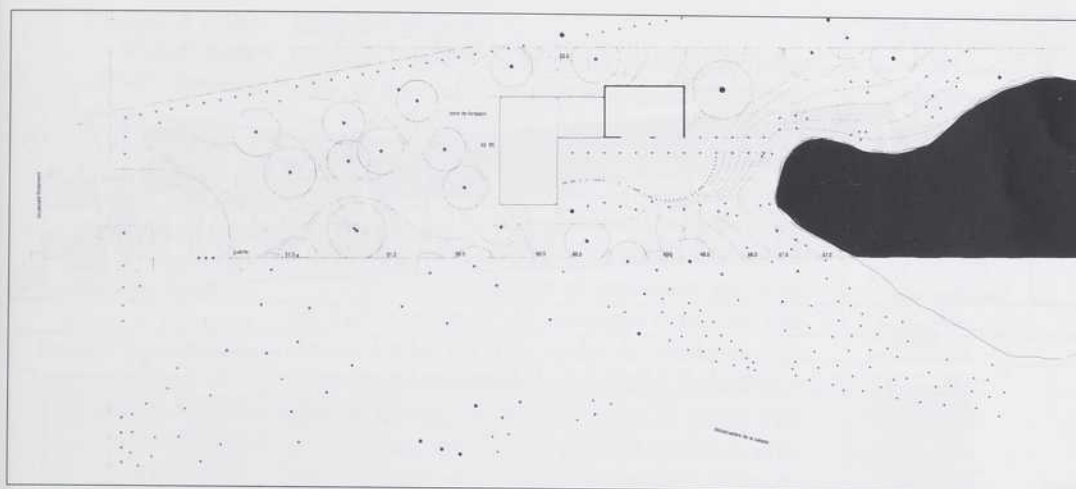
Par l'organisation simple des espaces intérieurs, la proposition conserve une part de souplesse au niveau des circulations. De l'extérieur, le projet qui présente une belle perspective depuis la voie de ceinture, fut critiqué pour son approche depuis le boulevard Rosemont et l'image construite qu'il expose. L'entrée au milieu de la façade a paru affaiblir le parti et le contact avec le sol, manquer d'articulation dans ses détails, et être source de contraintes pour une éventuelle extension.

En maintenant sur un seul niveau les salles d'exposition, l'approche neutre de ce projet pourra plus aisément recevoir d'autres activités. Au plan de la muséologie, le parcours est surtout efficace en direction de l'étang. En direction opposée vers le bloc des bureaux et services, la perspective ne rend pas justice au potentiel du parti.

Si le jury s'est interrogé quant aux résultats construits de la fenestration sous cette allée centrale, il a aimé la clarté de l'assemblage de la structure qui en fait une métaphore crédible. A l'avant, la ligne courbe de la fenestration permettra de conserver une présence aux arbres de l'arboretum par le cadrage tout à l'horizontal de la paroi vitrée, en contraste avec le traitement axial et zénithal de l'allée. Par son langage figuratif et évocateur, le projet est demeuré près d'une image compréhensible de la Maison de l'arbre, et ses arguments ouverts à l'environnement tentent d'engager un échange au niveau de l'architecture du «Pourquoi faut-il protéger les arbres?». Ses dimensions modestes par rapport aux autres propositions et sa construction facile à réaliser ont semblé être à une échelle appropriée au site et au programme.



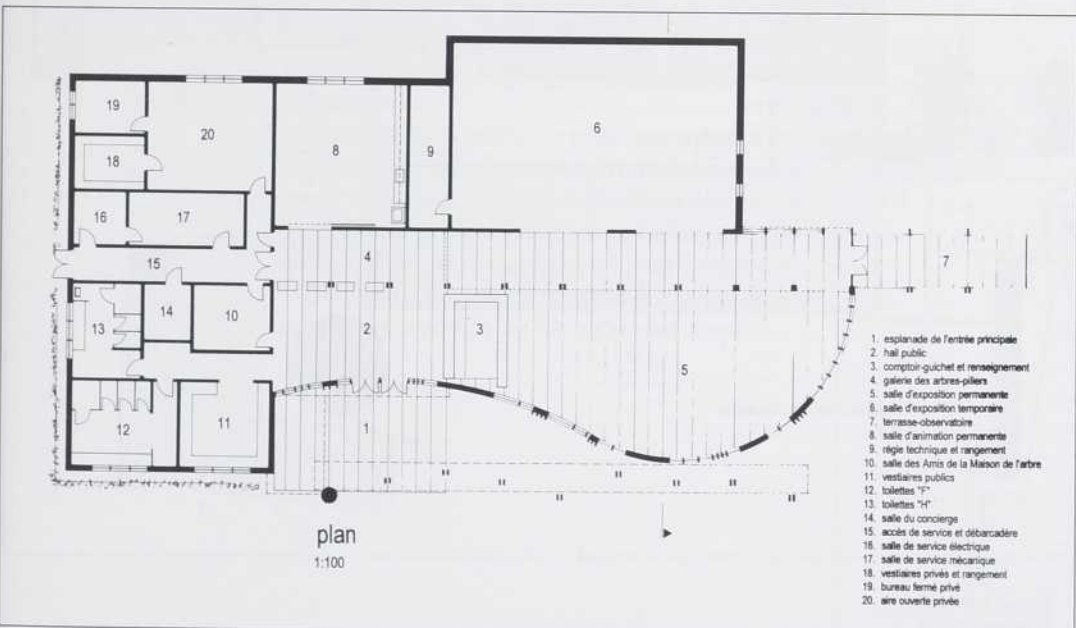
1. Développement architectural
2. Coupe transversale
3. Plan d'ensemble
4. Élévation sud
5. Plan du rez-de-chaussée
6. Les principes fondateurs



3



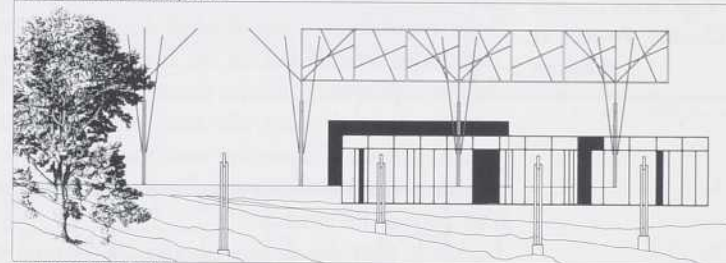
4



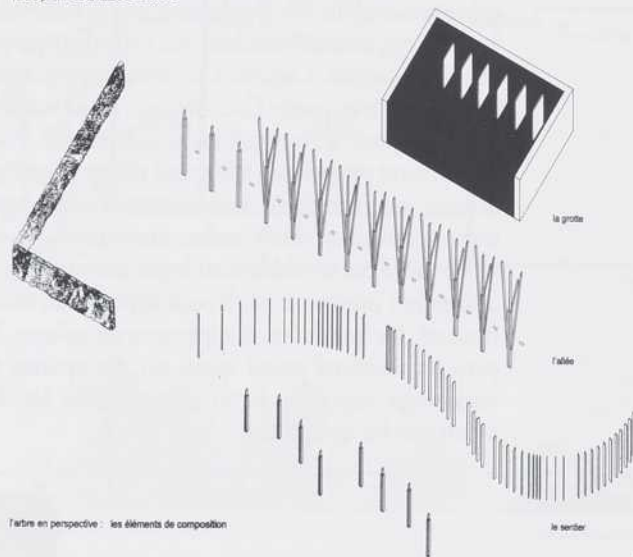
5

les principes fondateurs

l'arboretum du jardin:
interprétation à partir de la nature des objets trouvés



l'arbre-pilier : de la nature à la structure



l'arbre en perspective : les éléments de composition

LA MAISON DE L'ARBRE 1/5

6

Cormier, Cohen, Davies, architectes (Atelier Big City)

MENTION

Chargé de projet
Randall Cohen

Collaborateurs
Anne Cormier
Howard Davies
Diane Lacombe,
stagiaire

Ingénieurs-conseils
Cloutier, Powney et
Associés

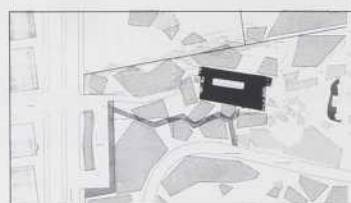
Rapport du jury

Vue comme le prolongement direct d'une «promenade sous les arbres», la Maison de l'arbre apparaît d'abord dans son toit, métaphore du couvert d'un boisé. Le parcours en zigzag se poursuit à l'intérieur par des espaces rectangulaires développés pour être visibles entre eux et ouvrant sur une clairière.

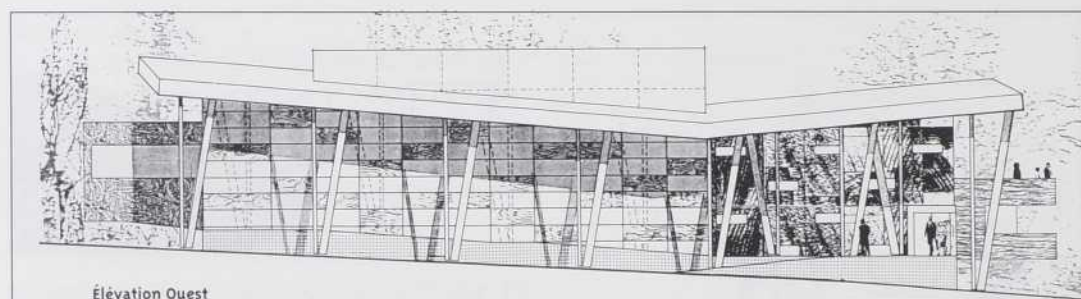
Devant cette volumétrie surprenante à plus d'un égard, le jury a retenu la grande valeur de la promenade «muséale» proposée, doublée d'un discours métaphorique articulé qui, en soi, rendait l'expérience du lieu captivante. L'entrée, excentrée avec son bassin-capteur, s'est valu, elle aussi, plusieurs remarques élogieuses. L'expression *moderne* du bâtiment a semblé prêter à confusion du fait des références que l'on pouvait lui attribuer.

Sur le plan des espaces internes, la solution est généreuse et assure une flexibilité et une richesse dans le choix des circuits possibles qui s'étendent jusque dans l'arboretum. L'équipe a su démontrer sa capacité à traiter avec poésie l'architecture, d'une manière qui laisse place à l'interprétation individuelle. Pour le jury, cette proposition a le grand mérite d'avoir su déposer sur le site une architecture d'une grande unité, témoignant d'une audace étonnante.

Le jury a été favorablement impressionné par son intégration urbaine et par le soin apporté aux élévations de chacune des faces apparentes du volume. Le parti architectural prend appui sur des options en muséologie jugées de façon partagée dans les éléments qui les composent.

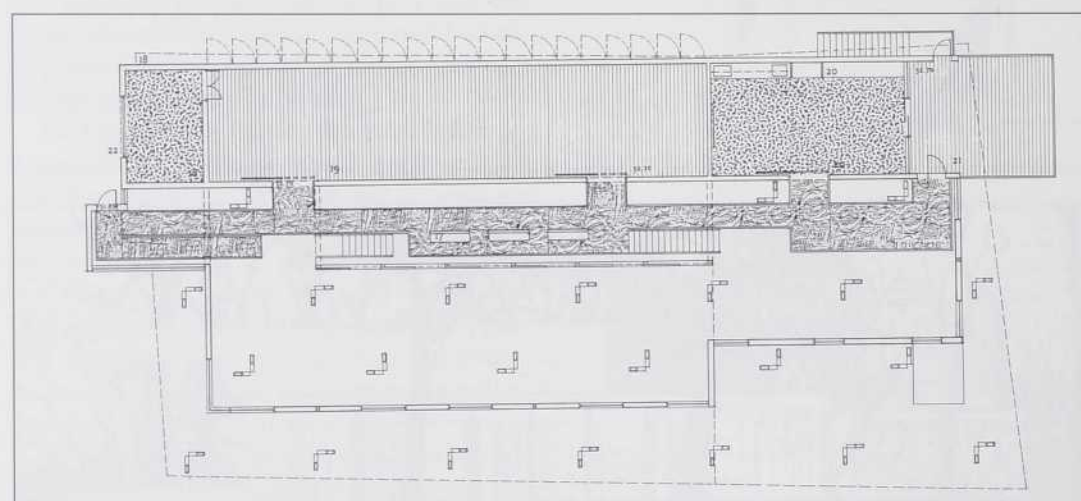


1

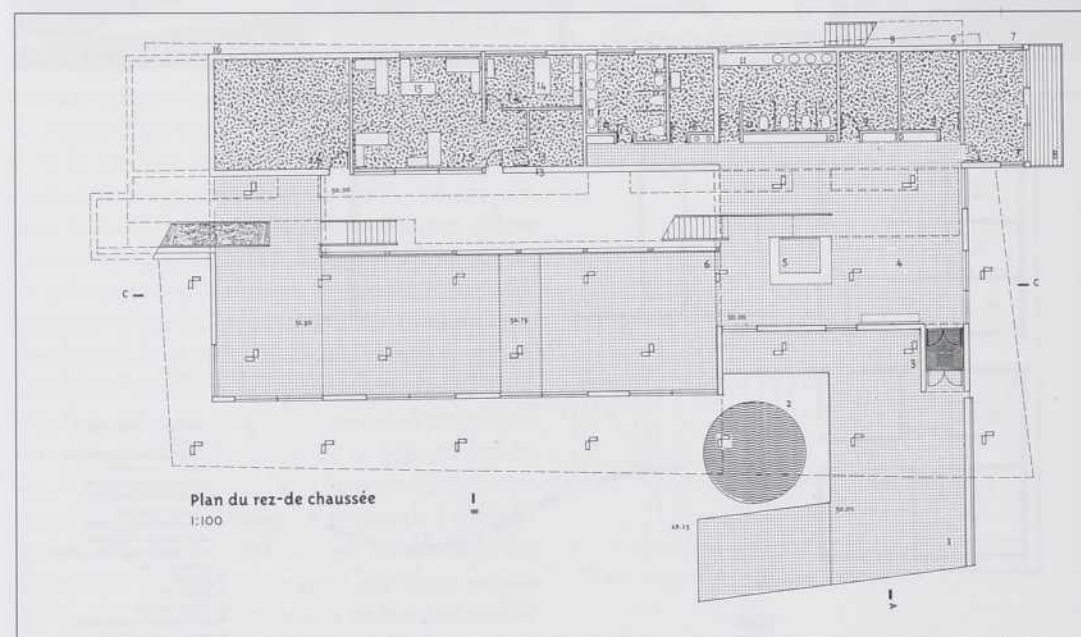


Élévation Ouest

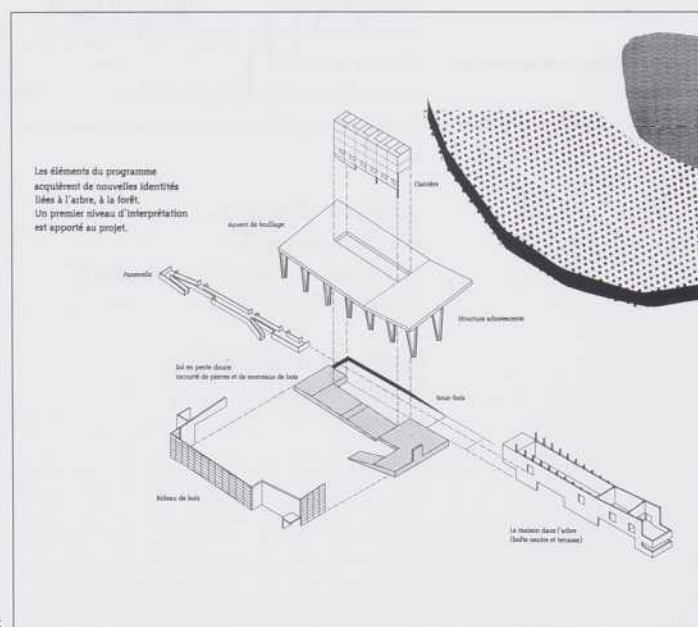
2



3

Plan du rez-de-chaussée
1:100

4



5

1. Plan d'ensemble
2. Élévation ouest
3. Plan du deuxième étage
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Les éléments du programme

Cardinal et Hardy, architectes
MENTION

Chargés de projet
Michel Hardy
Roch Cayouette

Collaborateurs
Annie Ypperciel,
architecte paysagiste
Sophie Beaudoin,
architecte paysagiste
Michèle Gauthier,
architecte paysagiste
Bernard Lewy-Bertaut
architecte
Martine Lessard,
technicienne
Madeleine L.
Prud'Homme, secrétaire

Collaboration spéciale
Yvonne Lammerich et
Denis Farley,
photographes

Ingénieurs-conseils
Martoni Cyr et associés
Fortier, Franklin,
Legault Inc.

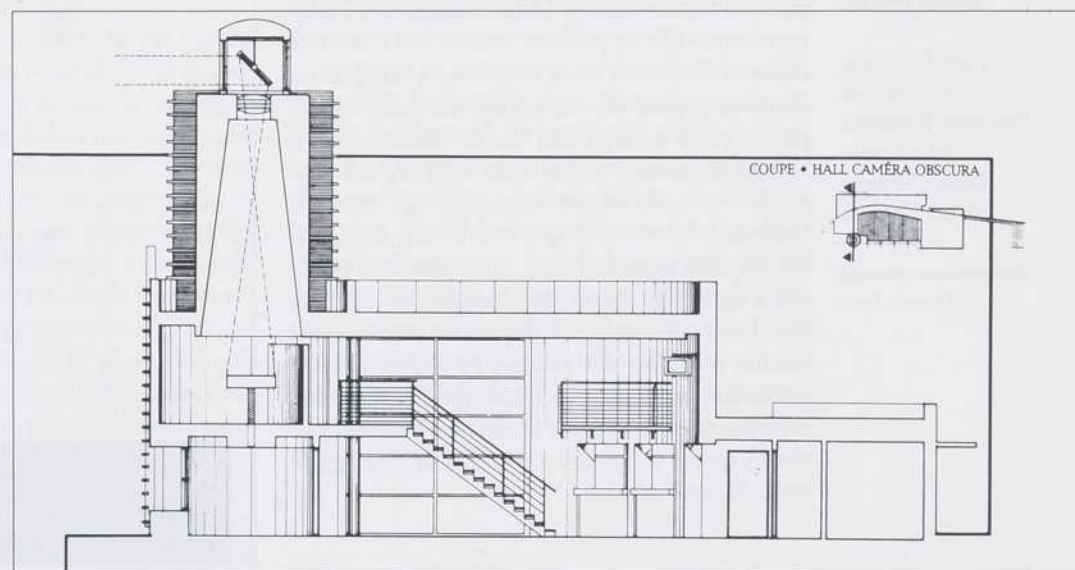
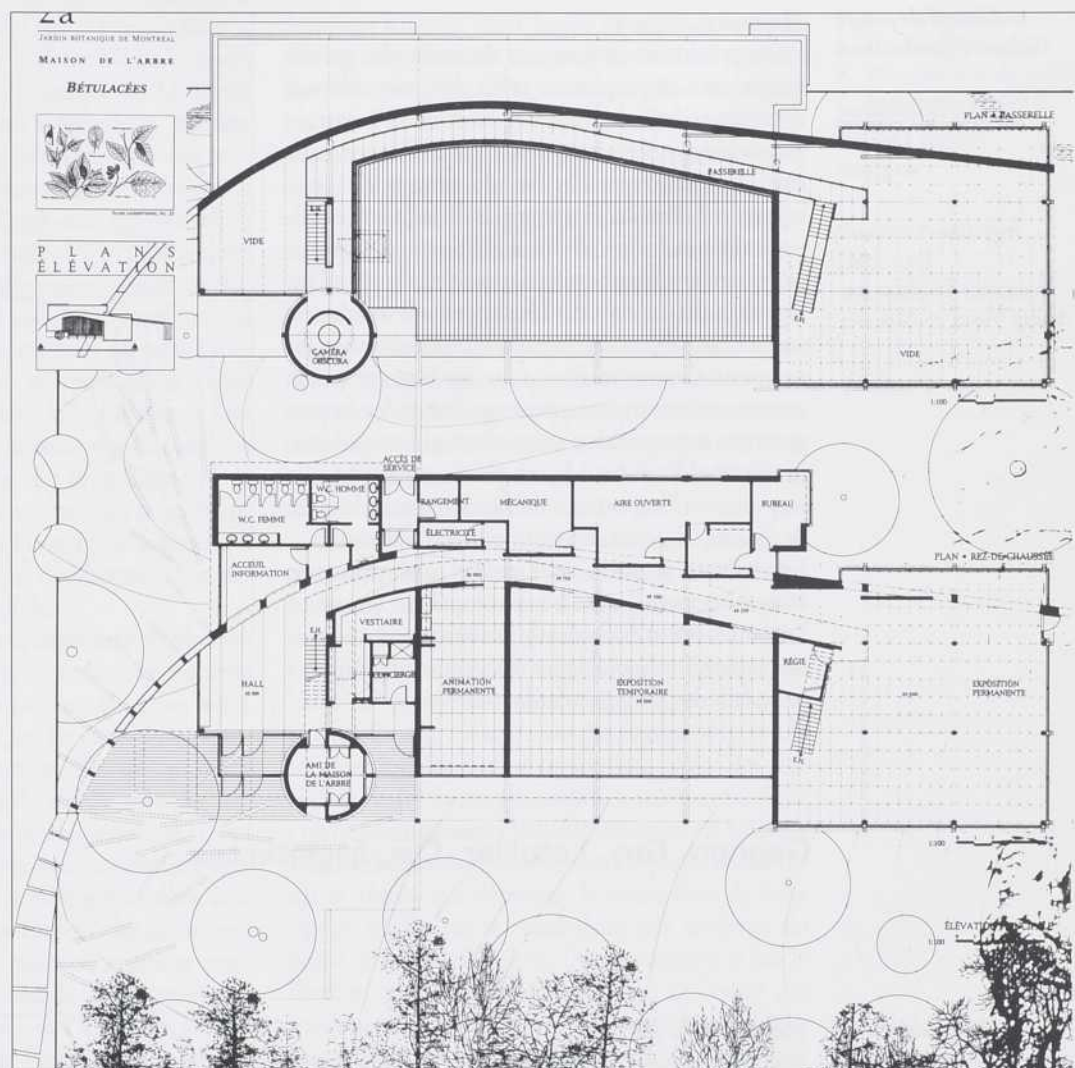
Rapport du jury

Présentée comme un bâtiment-promenade qui se glisserait à travers la matière végétale, cette proposition se développe, tel un écrin de verre et de bois, selon un vocabulaire longiligne appuyé par la présence de brise-soleil. Adjacent à l'entrée, une tour-signal contient, au second niveau, un instrument d'observation de l'arboretum, la «camera obscura».

Ce projet, remarquable en particulier par le degré d'achèvement de son enveloppe et par une conception fondée sur trois modes de vue du paysage, fourmille d'innovations et de détails. Le bâtiment, présenté comme un manifeste pour les arbres, s'impose dans son site en tant qu'objet civilisé et urbanisé. Son accès et son implantation sont attrayants. Le prolongement intérieur du parcours sinueux souffre d'une certaine étroitesse rendant difficile le va-et-vient normal des groupes. L'élément le plus spectaculaire, la «camera obscura» requiert des efforts importants pour une piste de réflexion, somme toute discutable.

Le projet se démarque davantage par son vocabulaire architectural que par son programme. Le jury a reconnu beaucoup de maîtrise dans le traitement formel de chacune des parties. La description séquentielle du parcours expose des arguments convaincants de la valeur de l'expérience qui trouvent une traduction dans l'architecture. Dans sa volonté de s'approcher d'une réalisation idéalisée, l'équipe n'a pas semblé capable d'avancer pour elle-même les arguments suffisants justifiant les positions les plus extrêmes de sa proposition.

L'unité de la présentation graphique mérite d'être soulignée. Elle forme un tout cohérent et conséquent avec le discours sous-jacent, entièrement dédié à l'arbre. Les liens qui lient le bâtiment à l'arboretum sont indissociables. Le jury aurait aimé pouvoir apprécier à quel résultat il aurait été convié si les mêmes objectifs avaient conduit à un bâtiment plus simple.



1. Plan d'ensemble
2. Plan du rez-de-chaussée et élévation principale
3. Coupe transversale

Hubert Chamberland, architecte et urbaniste

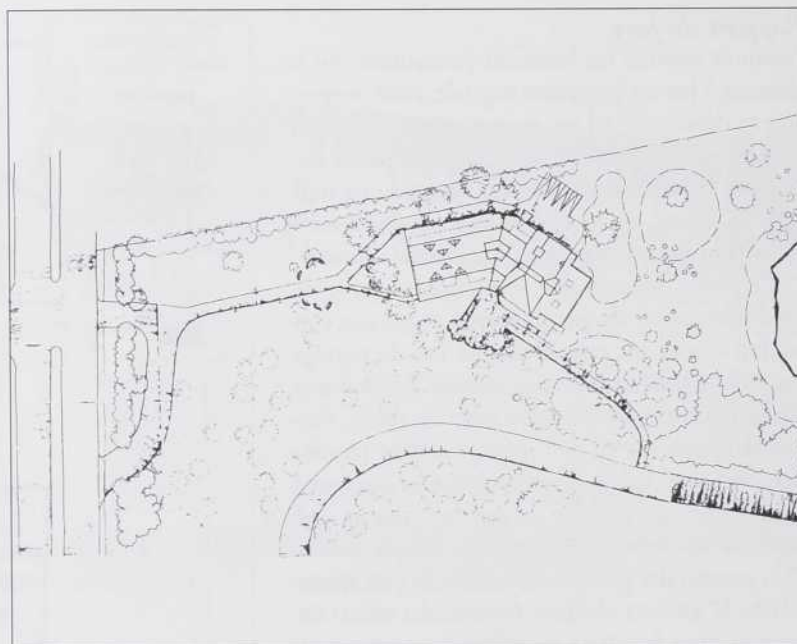
Chargé de projet
Hubert Chamberland

Collaborateur
Francis Lussier,
stagiaire

Ingénieurs-conseils
Jean Saia,
François Deslauriers,
André Vinet et Associés

Rapport du jury

En se présentant comme une demeure plus grande que nature, ce projet veut offrir des points de vue différenciés de l'arboretum. Sa disposition et son organisation tiennent compte de l'ensoleillement, mais aussi d'un raisonnement issu du concept de développement durable. Si par sa grande hauteur ce projet assure une forte visibilité au bâtiment et même si sa démarche offre une réflexion pertinente pour l'intégration du concept de développement durable, le jury a néanmoins constaté un problème d'image. En campant son expression dans un langage perçu comme réducteur par rapport aux demandes du programme, la proposition ne parvient ni à convaincre, ni à rassembler autour de son plaidoyer. Même si le jury croit en l'importance du type de démarche mise de l'avant, il aurait souhaité plus de richesse dans l'exploration du thème de l'arbre et sa transposition en architecture. Il tient à réitérer qu'il est sensible à l'argumentation en faveur de l'environnement et aux innovations technologiques dont cette proposition a su se faire le porte-étendard.



Plan d'ensemble

Gagnon, Guy, Letellier, Cyr, architectes

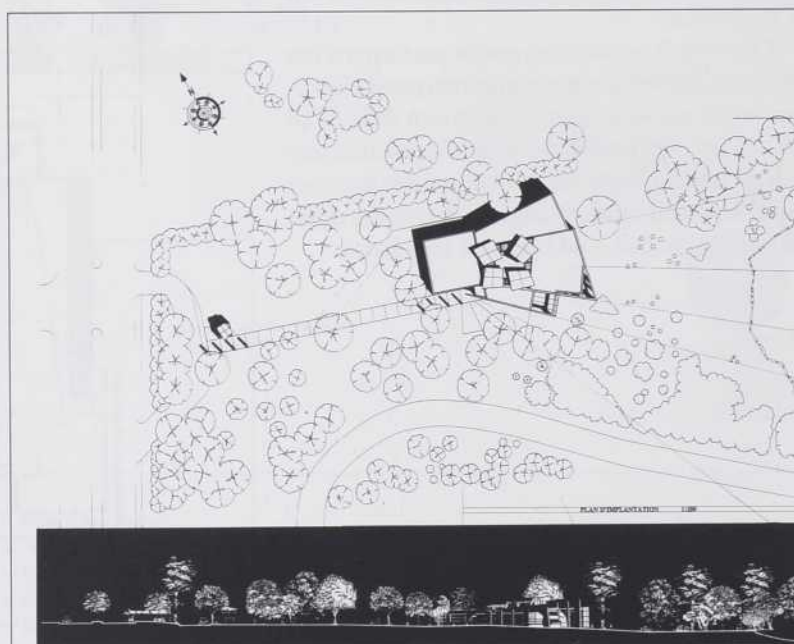
Chargé de projet
Marc Letellier
Simon Brochu

Collaborateurs
Nancy Verreault
Françoise Rousseau
Julie Savoie
Benoit Sévigny
Michel Gagnon

Ingénieurs-conseils
Dessau Inc.

Rapport du jury

Adoptant l'optique d'une promenade en forêt, la proposition fait référence à l'arbre naturel et à l'arbre transformé. Elle se présente comme deux volumes distincts. Au-dessus de sa circulation principale un dispositif original filtre la lumière zénithale. Pour sa part, ce projet a plu par son idée de vouloir recréer la lumière du couvert végétal d'une forêt et par la progression que son implantation proposait depuis le boulevard Rosemont jusque vers l'étang. L'originalité des idées mises de l'avant sur le plan de la plasticité a également mérité des considérations favorables. Le jury a hésité sur la disposition en étoile et le résultat prévisible des volumes en termes d'image extérieure. La présentation graphique, très appréciée, offre une disposition claire facilitant la lecture et parvient à mettre en valeur les éléments les plus significatifs de cette solution.



Plan d'ensemble
et profil du paysage

Une porte d'entrée pour le Jardin botanique

GEORGES ADAMCZYK

Le concours de la Maison de l'Arbre s'inscrit dans la tradition mise en place par le Frère Marie-Victorin avec la création du Jardin botanique de Montréal dans les années 1930. Il vise à compléter, par une quatrième phase, les trois précédentes qui ont permis successivement d'implanter les premiers spécimens d'arbres dans la partie sud, puis des ensembles différents au nord et finalement, à partir des années 1970, d'aménager la très riche collection qui constitue l'Arboretum tel qu'on le connaît aujourd'hui. Ce musée d'arbres vivants, cultivés dans un même site, a pour objectifs la recherche, la conservation, l'éducation et les loisirs. C'est dans le but d'assurer l'accessibilité au public de l'arboretum que ce concours a été judicieusement lancé. Le programme de la Maison de l'Arbre a donc pour fonction primordiale de faciliter la poursuite de l'œuvre didactique qui caractérise le Jardin botanique de Montréal, l'un des plus importants dans le monde.

Par ailleurs, le projet de la Maison de l'Arbre offre aussi l'opportunité de créer enfin une nouvelle porte d'entrée au Jardin botanique, située au nord, sur le boulevard Rosemont, où les conditions urbaines se démarquent nettement de celles qui confèrent à l'entrée située au sud, sur la rue Sherbrooke, son aspect de porte majeure voire majestueuse. Cette nouvelle entrée assure un lien avec le quartier populaire avoisinant et appelle la conception d'un seuil urbain articulant l'idée de *nature* et l'idée de *communauté*, distinct de celui qui existe où le sens se construit dans la rencontre de l'idée de *jardin public* avec l'idée d'*institution*. La Maison de l'Arbre agit à la fois comme pavillon au sein de l'arboretum et comme Porte ouvrant sur le Jardin tout entier.

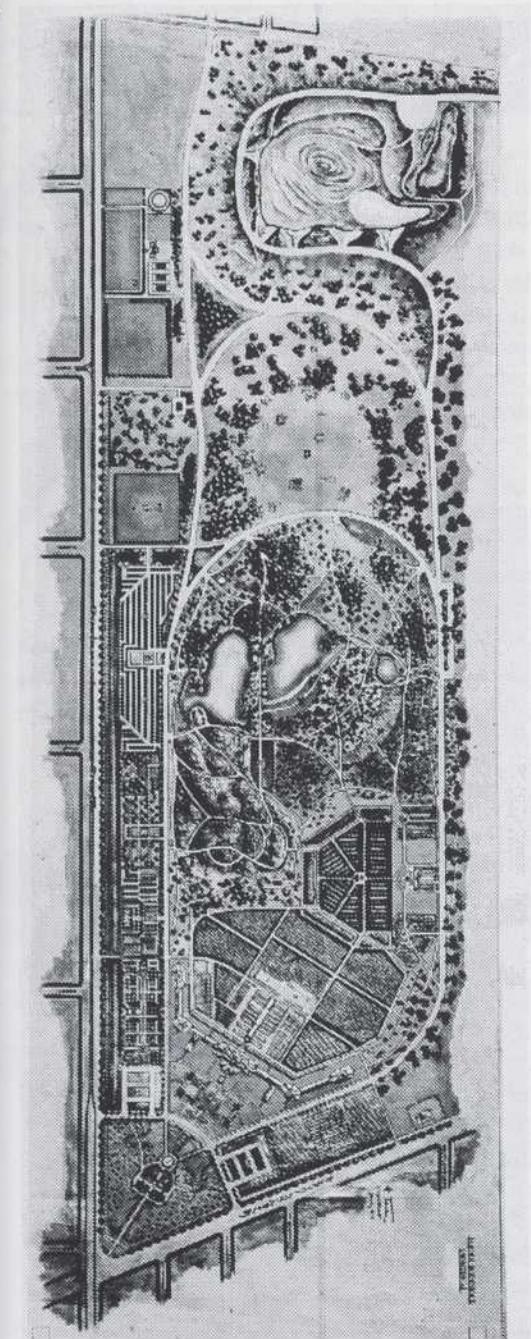
Pris isolément, l'édifice, fort reculé par rapport au boulevard Rosemont, sans possibilité pour les concurrents de dialoguer avec les architectes paysagistes qui assumeront la mise en forme des composants naturels de l'ensemble, ne pouvait guère, à lui seul, relever ce défi urbain. Aucune des propositions ne permet d'entrevoir la logique des transitions et des variations paysagères qui donneraient à cette entrée le statut spécifique souhaité. En cela, le jury a tout à fait justement souligné que ce concours a surtout révélé l'importance stratégique, au plan urbain, de ce nouvel accès et celle du rôle que doit jouer l'édifice. Les faiblesses constatées pourront être compensées par une démarche intégrative, dès la prochaine étape, amenant les architectes, architectes paysagistes et les spécialistes en muséologie à collaborer étroitement à la mise au point progressive du projet final.

Ainsi que le notait Peter Jacobs au cours d'un entretien avec la rédaction de la revue, tous les concurrents ont parfaitement répondu au thème de la poétique de l'arbre. Analogies, formes mimétiques, métaphores engendrent une diversité de figures rhétoriques des plus simples aux plus sophistiquées. Dans chaque cas, l'édifice s'apparente à un dispositif discursif, ouvert ou fermé, plastique ou iconique, phénoménologique ou idéologique et, souvent, combinant toutes ces dimensions. C'est dans leur approche très élaborée des aspects topographiques, tectoniques et topologiques que les trois projets retenus par le jury se distinguent fortement des autres concurrents, tout en établissant entre eux des positions très différentes autour desquelles le jury a dû débattre et finalement choisir.

Comme le rapport du jury l'indique, le projet lauréat et les deux projets mentionnés se développent autour du parti architectural de la promenade : promenade classique réinterprétée par Charlebois, Malo, Péloquin, promenade belvédère par Cardinal et Hardy et promenade muséologique chez Cormier, Cohen, Davies. L'inspiration des figures propres à la composition des jardins structure le projet des lauréats et l'extrême simplicité de leur solution formelle s'est imposée au jury. On décèle une parenté formelle avec la Maison des Éclusiers dans le projet de Cardinal et Hardy qui démontre le savoir-faire de cette équipe tandis que le vocabulaire très moderne du projet de Cormier, Cohen, Davies évoque à la fois le Pavillon de Zurich de Le Corbusier et l'esprit des constructions de l'Exposition Universelles de 1967. Sans aucun doute, la promenade sous le toit qu'ils proposent renoue avec la culture et l'idéal d'une architecture publique, accessible et joyeuse.

Au terme de ce concours très bien dirigé, on doit reconnaître l'originalité de la démarche initiée par la Ville de Montréal. Le partenariat semble être une formule d'avenir pour générer des commandes d'architectures publiques dans un contexte de rareté des ressources. Toutefois, il est important de ne pas sous-estimer les contraintes budgétaires qu'imposent les programmes. Dans le cadre de cet exercice, la difficulté majeure réside dans la richesse du programme qui est contrariée par la modestie des moyens envisagés. On souhaite au projet lauréat que ce partenariat sera suffisamment solide pour garantir son exécution sans faille.

1. Vue de l'arboretum
2. Le Jardin botanique
3. Plan directeur du Jardin botanique par Henry Teusher, 1938



LE PARC DE L'AVENTURE BASQUE EN AMÉRIQUE À TROIS-PISTOLES

Cormier, Cohen, Davies, architectes
(Atelier Big City)

PROJET LAURÉAT

Jury

Denis Leclerc,
président du Centre
international du loisir
culturel, Trois-Pistoles

Michel Rioux,
coordonnateur du
Centre international du
loisir culture,
Trois-Pistoles

André Desmarts,
membre de la

Société Provancher
Hélène Michaud,
muséologue

Robert Magne,
architecte

Roch Cayouette,
architecte

Comité technique

André Kirouac,
chargé de projet,
Centre international
du loisir culturel

Denis Lemieux,
architecte, ministère
de la Culture et des
Communications

Conseiller professionnel

Gary Lynch,
architecte

Réalisation d'un centre polyvalent de 580 m² à la fois équipement d'interprétation et lieu de recherche et de diffusion culturelle. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 800 000 \$.

Fondé il y a quelques années à des fins de développement régional, le Centre international du loisir culturel de Trois-Pistoles est un organisme sans but lucratif qui oeuvre aujourd'hui à rendre l'histoire des Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent accessible à son milieu et à favoriser la découverte et une meilleure connaissance de cette histoire chez les visiteurs et la population régionale. Les fouilles archéologiques menées depuis 1990 par la Société Provancher sur l'île aux Basques ont confirmé l'importance de la thématique basque pour Trois-Pistoles et ont amené plusieurs intervenants locaux et régionaux à vouloir la mettre en valeur. Le projet du Parc de l'aventure basque qui sera situé à proximité du centre-ville de Trois-Pistoles comporte deux volets. Un premier volet porte sur l'interprétation de la présence basque. Il se traduit par la construction d'un édifice central doté d'aires d'exposition, et par la présentation d'activités culturelles et éducatives dont un terrain de pelote basque. À cette dimension, le projet inscrit un second volet qui donne une portée scientifique aux activités de l'établissement. Cela se traduit par la présence d'un centre de documentation et de généalogie, la poursuite de recherches, de fouilles archéologiques ou autres. La réalisation de ce projet permettra de consolider et de développer des activités de partenariat avec la Société Provancher, par l'organisation d'excursions sur le fleuve et l'accessibilité à l'île aux Basques, avec la Société historique de Trois-Pistoles et avec le peuple basque et ses descendants en Amérique par des échanges culturels de différentes natures.

Équipe de conception

Randall Cohen

Anne Cormier

Howard Davies

Consultants

Cormier, St-Denis inc.

Architectes paysagistes

Cloutier, Powney

& associés inc

Ingénieurs (pour le
concours)

Moshe Saban
ingénieur

L'interprétation qui transforme le paysage

Le projet est composé de fragments qui sont à la fois anecdotiques et structurants. Ils viennent transformer le site: l'interprétation s'étend au paysage. Des éléments formels et hors d'échelle rappelant l'aventure basque dans cette région de l'Amérique redéfinissent l'espace. La masse d'une baleine striée (l'édifice principal) surgit du sol, un baleinier aux voiles déployées (la terrasse) se profile, puis une chaloupe et des structures ludiques évoquant la chasse à la baleine apparaissent. Ils enveloppent l'espace de la place libre, véritable terrain de jeu ancré dans la contemporanéité du Pays basque.

Un mur à jouer

La place est délimitée par un fronton qui s'adresse à la route. Elle constitue l'élément le plus urbain du projet, le véritable contact entre le centre de diffusion, la ville de Trois-Pistoles et le Pays basque. Au delà de son rôle d'espace de démonstration ou de spectacle, la place est appropriable. Comme au Pays basque, elle est publique. Le fronton est avant tout un mur à jouer, proche parent du mur de la cour d'école.

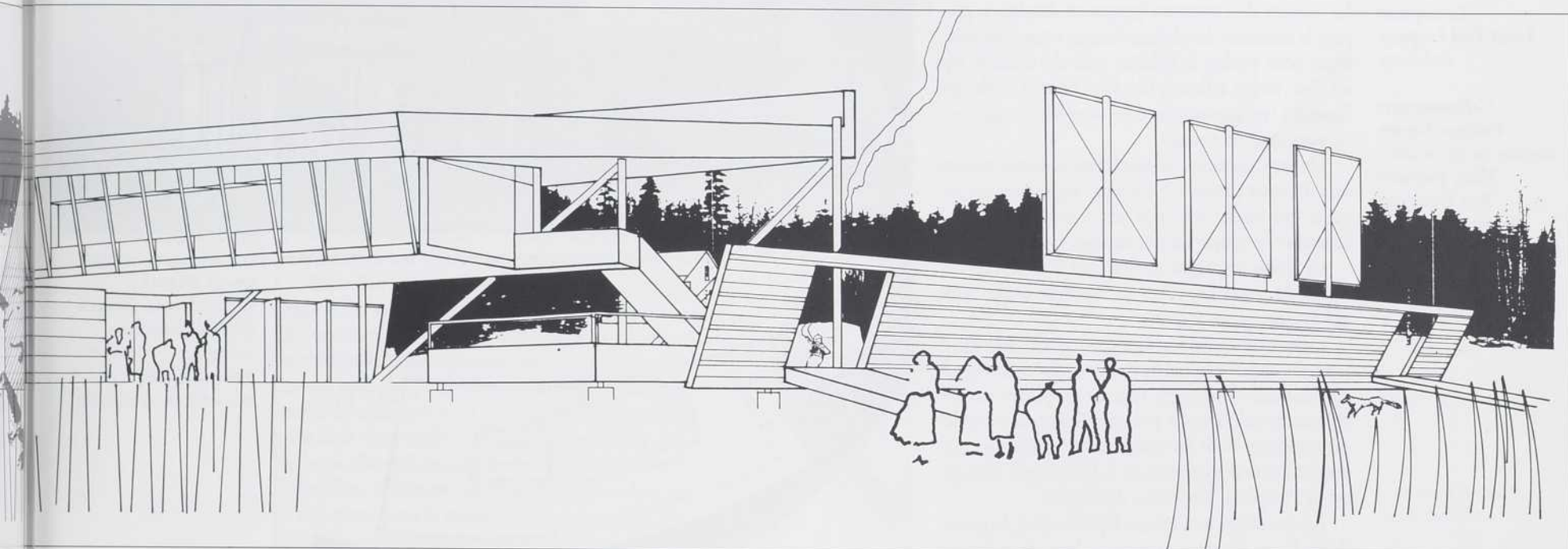
Repli et projection, le parcours du visiteur

L'implantation et l'articulation des éléments programmatiques proposent une stratégie de repli et de projection. Le projet est auto-référentiel, use de représentations quasi littérales et, à travers le parcours auquel le visiteur est convié, propose à différentes échelles la récurrence de scènes qui se succèdent et qui s'emboîtent: de la route l'édifice est baleine, du stationnement le visiteur embarque à bord d'un navire d'où il aperçoit une baleinière, une baleine, un abri qui sont à la fois outils de démonstration et terrain de jeu. Inversement, d'autres éléments singuliers deviennent instruments de projection: la place s'adresse à l'urbain et au Pays basque, les maisons ancestrales situées en marge et en hauteur font reculer les limites de l'espace contenu, le centre de généalogie s'ouvre vers le fleuve...

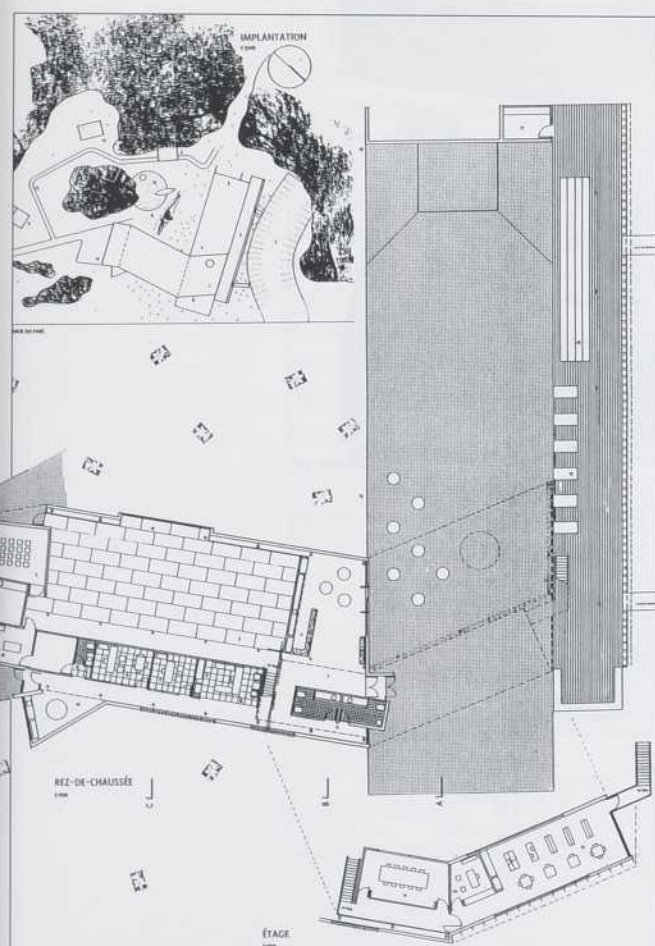
Des matériaux métaphoriques

Les matériaux du projet sont supports d'analogies: l'acier ondulé, strié et scintillant de l'édifice principal évoque la peau mouillée d'une baleine; le mur de bois séparant la terrasse du stationnement, la coque d'un navire et le travail des charpentiers; l'herbe bleutée, la mer; le sable, l'écume.

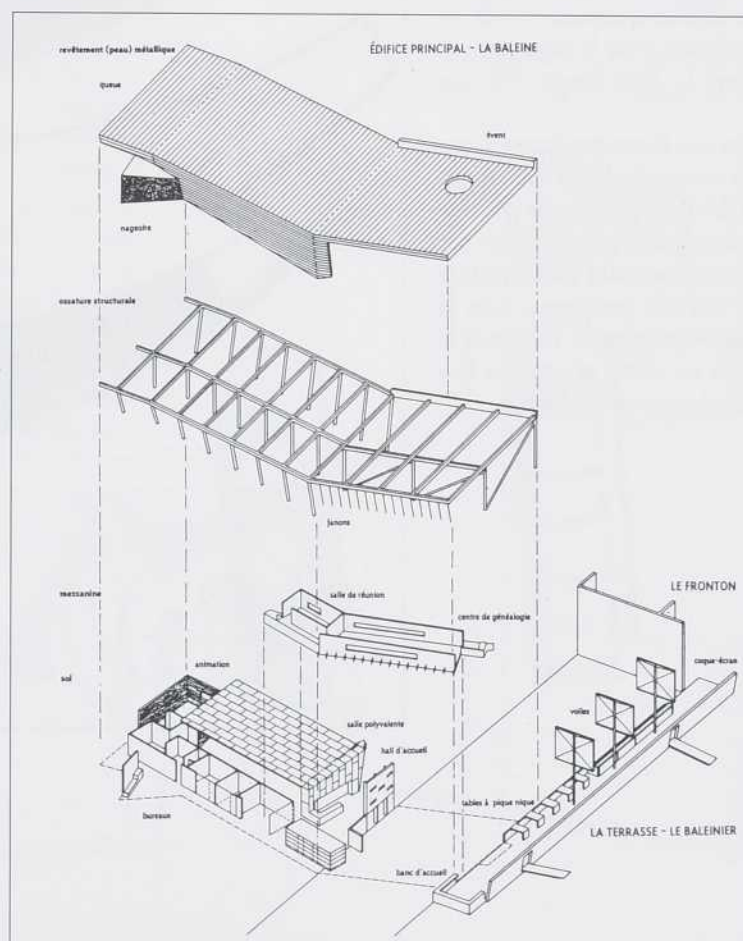




1



2



3

1. Perspective à partir de l'avenue du parc
2. Implantation
3. Axonométrie

Louis-Paul Lemieux, architecte

Concepteur

Louis-Paul Lemieux
architecte

Collaborateurs

Philippe Lupien
stagiaire en architecture
Hilde Heyvarts
Aya Yazerdjian
Karim Duranceau
infographistes

Le Centre de l'aventure basque en Amérique propose la narration du pêcheur basque venant en Amérique pour pêcher la baleine; celle du nomade qui vit d'un rivage à l'autre (du Pays basque à l'île aux Basques) transportant avec lui sa mémoire, ses connaissances et ses racines.

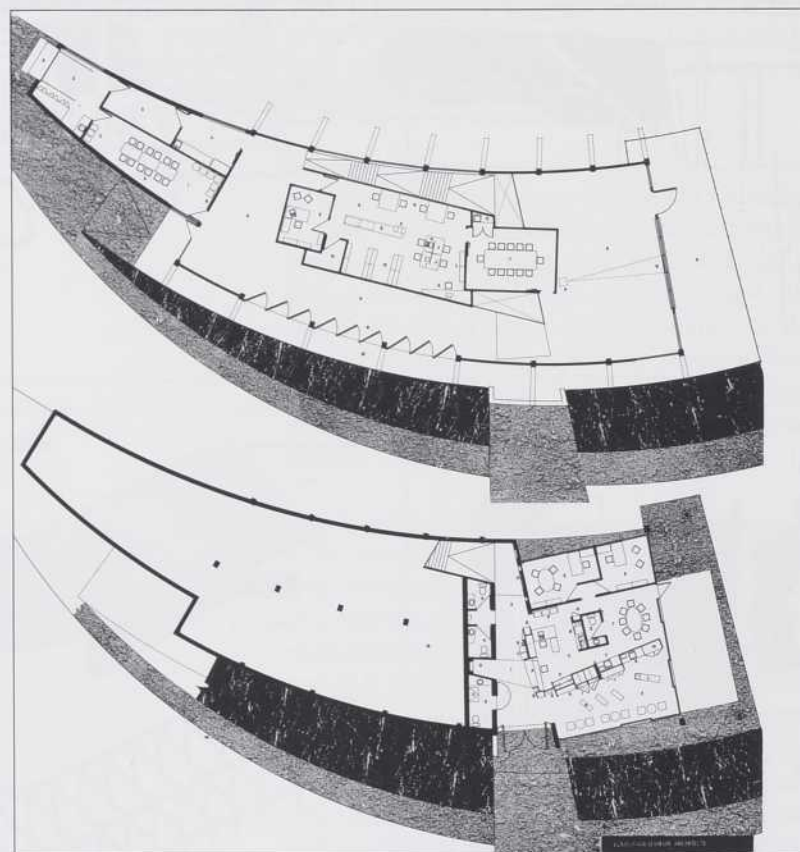
De cette narration se développe le thème générateur de notre projet; c'est-à-dire l'expression du nomade qui inscrit son récit sur le site, le bâtiment devenant l'analogie de son ancrage au site.

Ce thème imprègne notre projet de multiples éléments de mémoire, celles du nomade et des lieux qui façonnent ses activités.

L'expression architecturale du projet établit les rapports entre le nomadisme (le déplacement) et le sédentarisme (l'ancrage), tout en proposant une architecture qui rappelle prioritairement une typologie maritime, dont les matériaux réfèrent à des rapprochements analogiques sur la thématique du Centre de l'aventure basque en Amérique.

Le spectateur sera amené à parcourir le bâtiment d'une façon sinueuse et tout au long de son trajet seront mis en place les différents mécanismes de vision et de mémoire montrant à voir la superposition des trois objets du désir. Le Pays basque, l'île aux Basques, le fleuve.

Le bâtiment propose une forme persistante (simple, courbe, facilement reconnaissable et très expressive) dans la mémoire des gens, ce qui aura pour effet de créer un édifice dynamique et original qui par son langage architectural évoquant l'architecture maritime, saura jouer son rôle motivateur pour la région de Trois-Pistoles. Ce bâtiment favorisera le dialogue entre visiteurs et visités et sera un lieu d'échanges entre le Pays basque et le Québec.



1. Perspective
2. Plans: étage, rez-de-chaussée
3. Implantation

Pierre Thibault, architecte

Concepteur

Pierre Thibault
architecte

Collaborateurs

Éric Thibodeau
architecte

André Limoges
technicien

Jean-François Fortin
stagiaire en architecture

Donald Lavoie
stagiaire en architecture

Chantal Douville
architecte

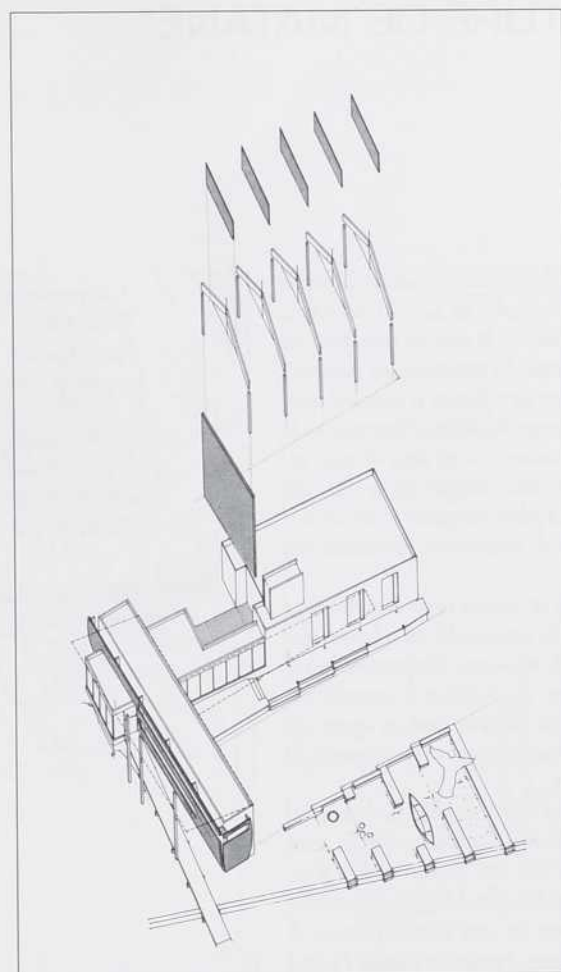
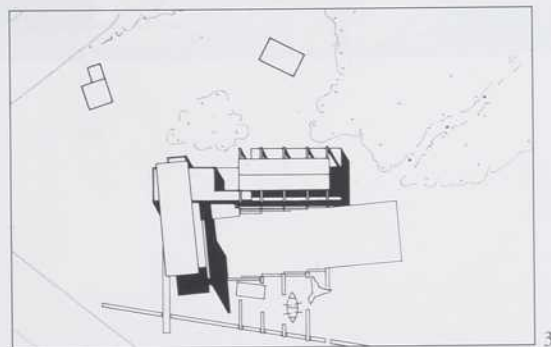
Julie Lafrenière
stagiaire en architecture

Imprégnés de la culture basque et du potentiel du site, nous avons structuré notre projet à trois niveaux: un niveau fonctionnel, un niveau symbolique, un niveau interprétatif.

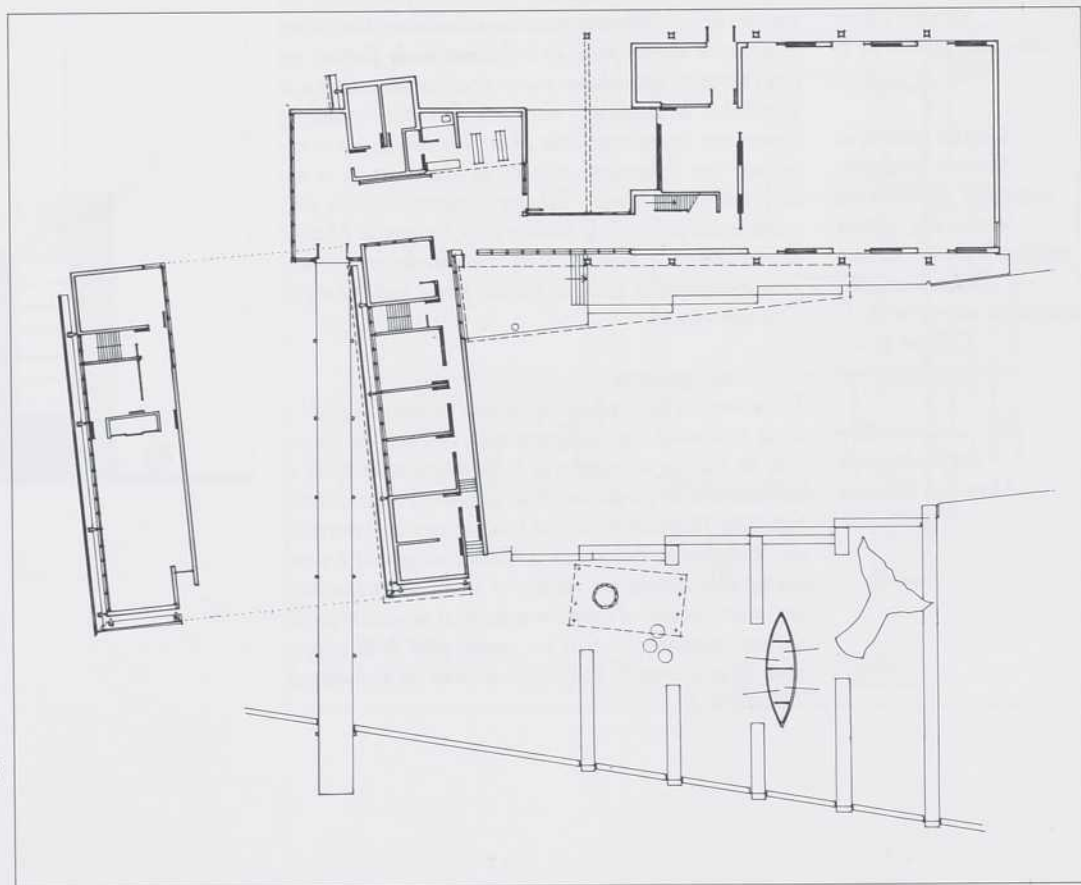
Sur le plan fonctionnel, nous articulons le bâti autour du jeu de pelote positionné dans l'axe est-ouest, qui devient une véritable place publique, protégée des vents dominants. D'une part, les espaces publics et, d'autre part, les espaces administratifs et semi-publics ont chacun des volumes distincts.

Trois éléments symboliques évoquent la culture basque. La salle polyvalente reprend les proportions et l'orientation de la maison Labourdine, et elle est enchâssée dans une structure qui en suggère la volumétrie et la charpente. Le mur du jeu de pelote reprend la silhouette typique des frontons qui s'élèvent dans de nombreux villages basques. Finalement, la forme allongée du volume des espaces privés enveloppé d'un revêtement de lattes, les piliers soutenant le toit, protégeant la rampe qui conduit au hall, évoquent le monde de la navigation avec ses coques, mâts et quais d'embarquement.

Le niveau interprétatif se répartit dans trois lieux: dans le boisé, sous le toit évoquant la maison Labourdine et près du jeu de pelote. Les sentiers invitent à découvrir le monde amérindien, près du jeu de pelote et, s'ouvrant sur le fleuve, de longues «barnes» structurent l'espace dédié aux pêcheurs de baleines. Sur le toit, l'interprétation se concentre sur les aspects géographiques et historiques. Le jeu de pelote qui permet démonstrations et spectacles grâce à un toit rétractable, la terrasse du «Lorio» qui peut profiter aux enfants de l'atelier pédagogique, deux aires de jeux, le café «le Trinquet», toutes ces fonctions s'intègrent harmonieusement et contribuent à maximiser le potentiel du site.



1. Axonométrie
2. Plan
3. Implantation



LA MAISON DE LA CULTURE DE MATANE

Anne Carrier, architecte

PROJET LAURÉAT

Jury

Marcel Junius, architecte
et secrétaire général à
l'Organisation des villes

du
patrimoine mondial

Odette Roy,
architecte chez Paul
Baillargeon, architecte
François Lachapelle,
directeur du Musée
régional de Rimouski

Claire Sénéclauze,
bibliothécaire et
directrice de la
Bibliothèque Alain-
Grandbois, Saint-
Augustin-de-Desmaures

Denise Gentil,
maire de la Ville de
Matane et présidente du
jury

Aldéa Sirois,
conseillère de la
Ville de Matane

Denis Paquet,
directeur général de la
Ville de Matane

Comité technique

Florent Fréchette,
ingénieur, directeur du
Service des travaux
publics, Ville de Matane

Denis Lemieux,
architecte, ministère de la
Culture et des
Communications

Conseillère professionnelle

Monique Bourget
architecte

Ville d'eau, située face au fleuve Saint-Laurent et coupée par la rivière, Matane, municipalité de 12 700 habitants, a entrepris depuis quelques années la mise en valeur de son axe mer-rivière. La Promenade des capitaines est déjà réalisée, le Vieux port est en cours de réfection et avec son nouveau centre d'accueil, le Barrage Mathieu-D'amours, poste d'observation privilégié du saumon, a lui aussi de quoi attirer son lot de visiteurs. De plus, chaque été, le Parc des îles, avec son aire de jeux, sa plage accessible et ses sentiers bien entretenus, est un lieu de rendez-vous familiaux très achalandé.

Le projet de la Maison de la Culture vient s'inscrire dans ce contexte. Situé à l'entrée du centre-ville, en relation avec la Promenade des capitaines, ce nouvel équipement culturel a pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des services offerts par la Ville de Matane tout en ayant des effets positifs sur le projet social, culturel et touristique de la municipalité.

Par ses fonctions, ce projet vise à combler les besoins de la bibliothèque, qui souffrait depuis plusieurs années d'un espace trop étroit, et à offrir aux arts visuels un lieu d'expression de diverses tendances. En effet, Matane dispose d'un certain nombre d'organismes en arts visuels (Espace F, PHOS, Galerie d'art de Matane, Fondation Claude Picher) dont les actions sont dispersées et les lieux inadéquats. La réunion de ces différentes fonctions à l'intérieur d'un même équipement devrait faire de la Maison de la Culture un lieu convivial, accueillant, ouvert et accessible autant à la population locale qu'aux visiteurs. Ce bâtiment devrait donner une image renouvelée de la Ville de Matane en exprimant son dynamisme culturel, sa qualité de vie et son ouverture sur le monde. Tel que le mentionnait le programme architectural, la Maison de la Culture de Matane devrait devenir le "navire amiral" d'un développement tangible et durable en train de prendre forme tout le long de l'axe mer-rivière.

Extrait du règlement

Un concours d'architecture est organisé en vue de l'étude et de la réalisation d'un bâtiment de 1 600 m² au centre-ville de Matane regroupant la bibliothèque municipale et des fonctions de production et de diffusion en arts visuels. Située sur l'axe mer-rivière, en relation avec la Promenade des capitaines, la Maison de la Culture est appelée à devenir un pôle d'attraction culturel et touristique important. Ses caractéristiques d'insertion urbaine et sa qualité architecturale devraient en faire un modèle pour le développement de ce secteur. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 2 000 000 \$.

Concepteurs

Robert Boily
Anne Carrier
Jacques White

Collaborateurs

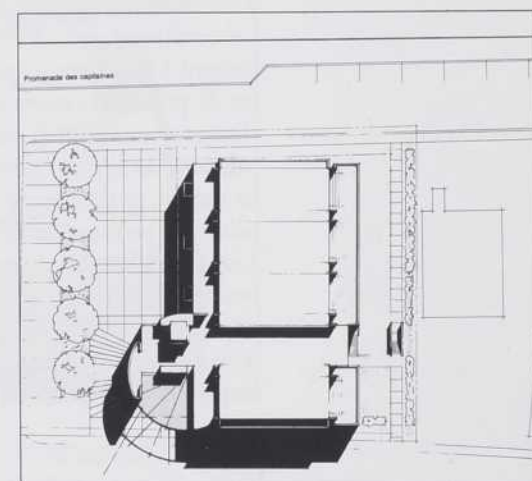
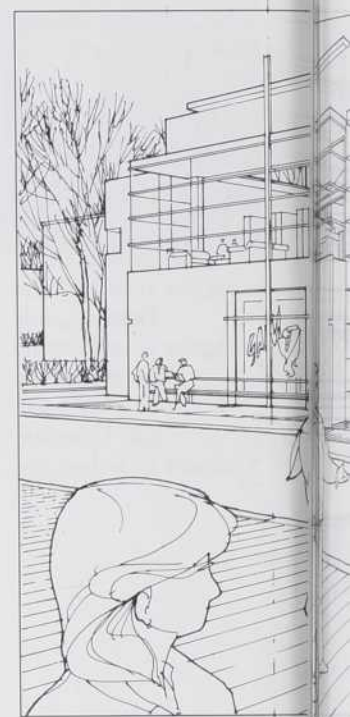
Philippe Drolet
Charles Harvey
Érik Sharek

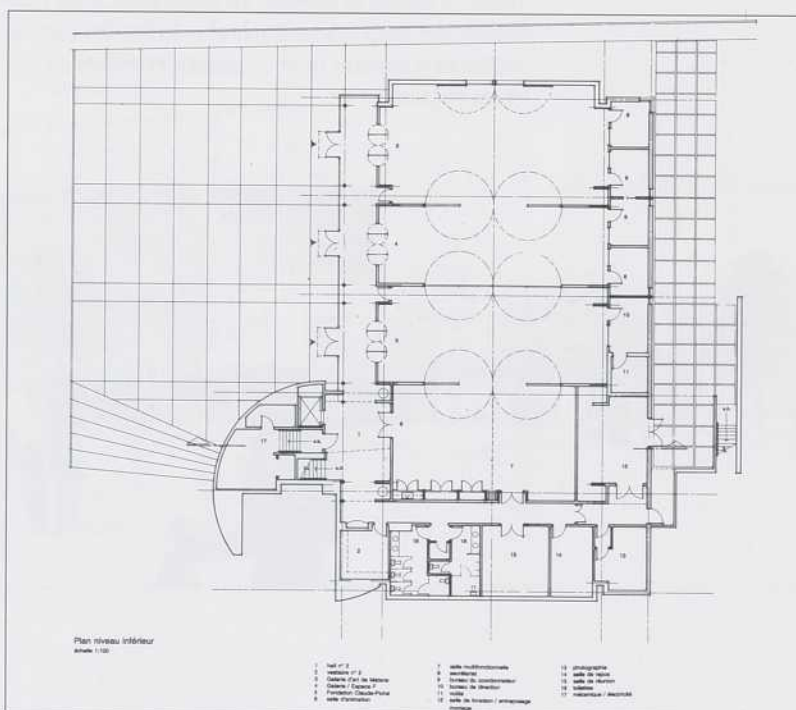
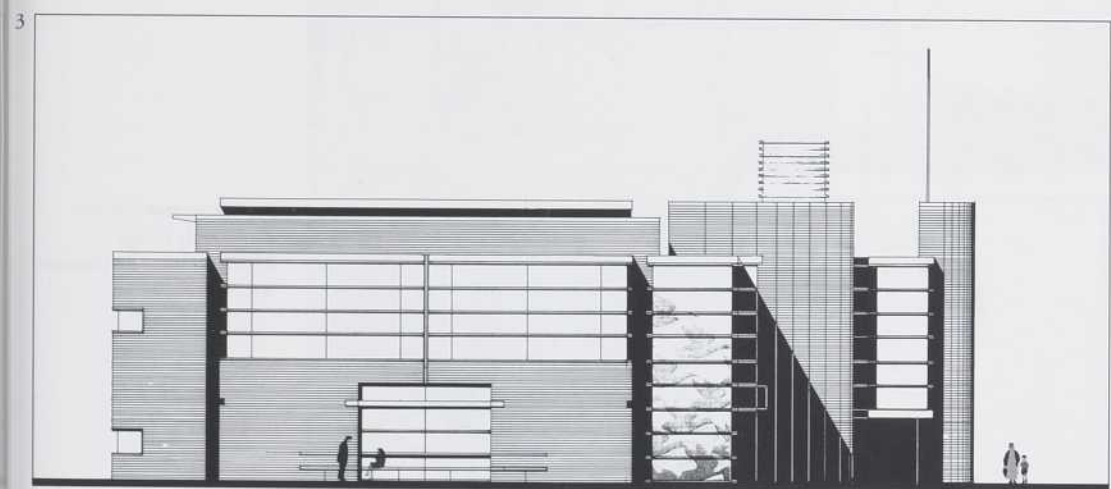
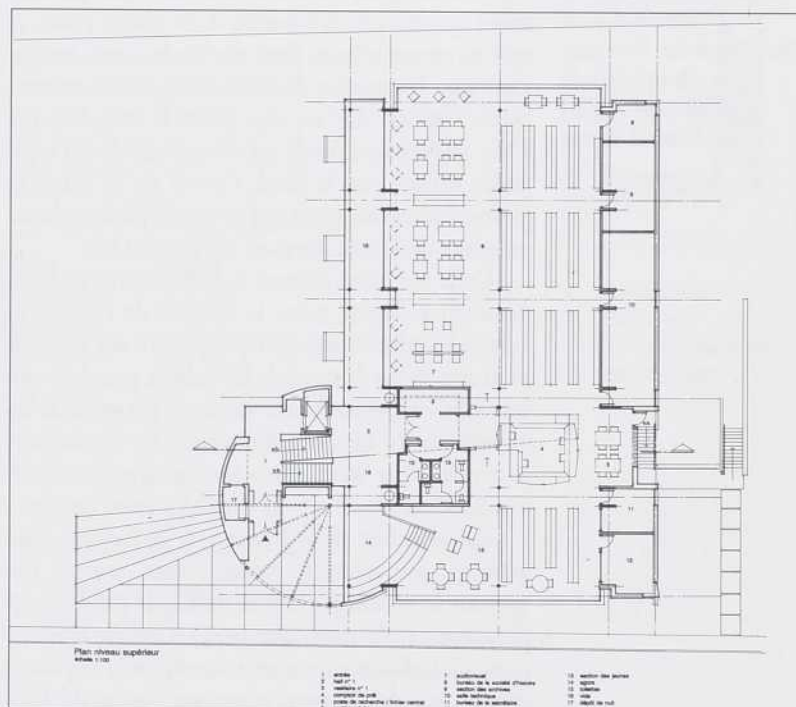
Dominique Chartier
(Vision Virtuelle)

L'implantation de percées, lieux d'activités reliant le centre-ville et la promenade est proposée tout au long de l'axe mer-rivière. Elles incitent à l'appropriation de l'espace adjacent à la Promenade des Capitaines. Un axe sculptural est créé le long duquel se juxtaposent des espaces publics qui sont en relation constante avec le bâtiment, la vie urbaine et la rivière.

Le bâtiment affirme sa présence tant sur la rue Saint-Jérôme que sur la rue Otis par la lecture en façade des activités qu'il abrite. Il s'intègre par un morcellement de volumes, à l'échelle réduite des constructions environnantes. Le dégagement visuel créé par la place animée encadre et revalorise ce lieu chargé d'histoire, le paysage plus que centenaire de l'église Saint-Jérôme et de son presbytère.

La relation entre le centre-ville et la Promenade des Capitaines se définit à travers le mouvement naturel d'un cheminement qui amène la ville à la rivière, la rivière à la ville. Implantée d'Est en Ouest, la Maison de la Culture devient le confluent de l'îlot, le trait d'union entre la rue et la promenade, le carrefour des activités culturelles et touristiques.





1. Implantation
2. Perspective / Promenade des capitaines
3. Élévation, rue Otis
4. Plan du niveau supérieur
5. Plan du niveau inférieur

Dupuis Le Tourneux architectes et Benoit Proulx architecte

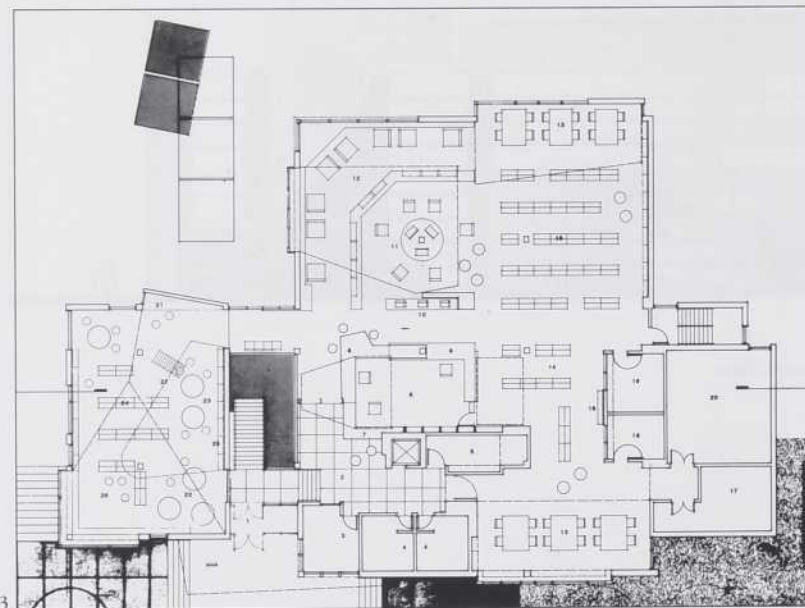
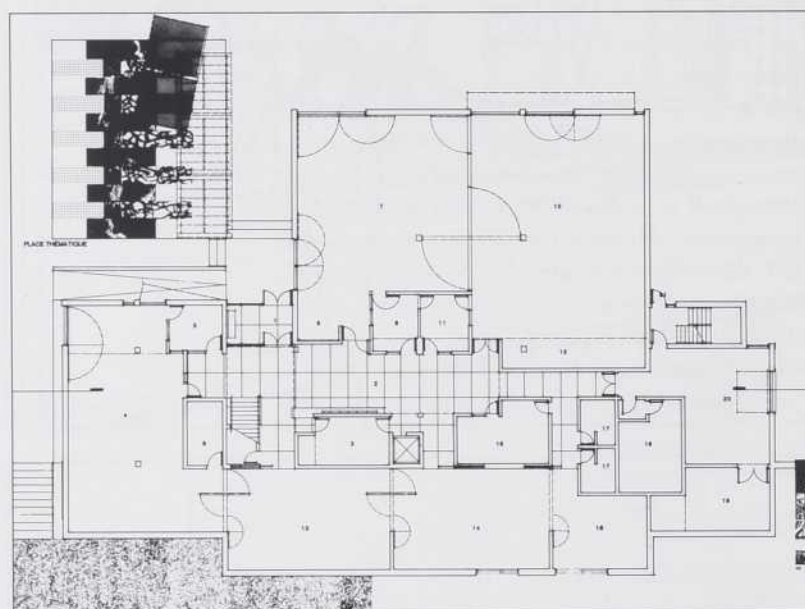
Équipe de conception

Benoit Dupuis
Jean-Pierre Le Tourneux
Benoit Proulx
Benoit Forcier
Donald Potvin

Un premier geste est inscrit dans la forme du bâtiment qui exprime la fonction d'un édifice public et qui, au niveau urbain, joue un rôle de signal, renforçant ainsi le caractère de la rue Saint-Jérôme et marquant l'amorce de l'axe mer-rivière le long de la rue Otis. Le bâtiment forme un «T» inversé dont l'angle droit, orienté vers le nord, s'ouvre sur le fleuve et délimite ainsi une place qui se veut le prolongement extérieur de l'accès donnant sur la rue Otis.

De la rue Saint-Jérôme, le hall d'entrée de la bibliothèque dégage toute la hauteur de l'édifice et ouvre du même coup, une perspective sur le fleuve et la rivière. La Maison de la Culture prend là tout son sens, en joignant avec souplesse l'étage de la bibliothèque au niveau inférieur qui est destiné aux arts visuels par un escalier ponctué d'un jeu de niveaux décalés facilitant les échanges entre usagers.

L'architecture de la Maison de la Culture s'impose par son caractère contemporain, tout en respectant le voisinage. Elle se distingue par l'emploi de formes et de matériaux puisés à même le répertoire de l'architecture traditionnelle de la région: la pierre ou le béton pour constituer l'assise du bâtiment, la brique et le verre, en alternance, pour l'ensemble des murs extérieurs, le zinc en feuilles comme matériau d'appoint pour rehausser les saillies au toit et les corniches.



1. Coupe transversale
2. Plan de l'étage
3. Plan du rez-de-chaussée
4. Perspective

Pierre Thibault, architecte

Concepteur

Pierre Thibault
architecte

Collaborateurs

Jean-François Fortin
stagiaire en architecture

Éric Thibodeau
architecte

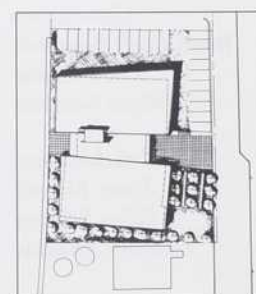
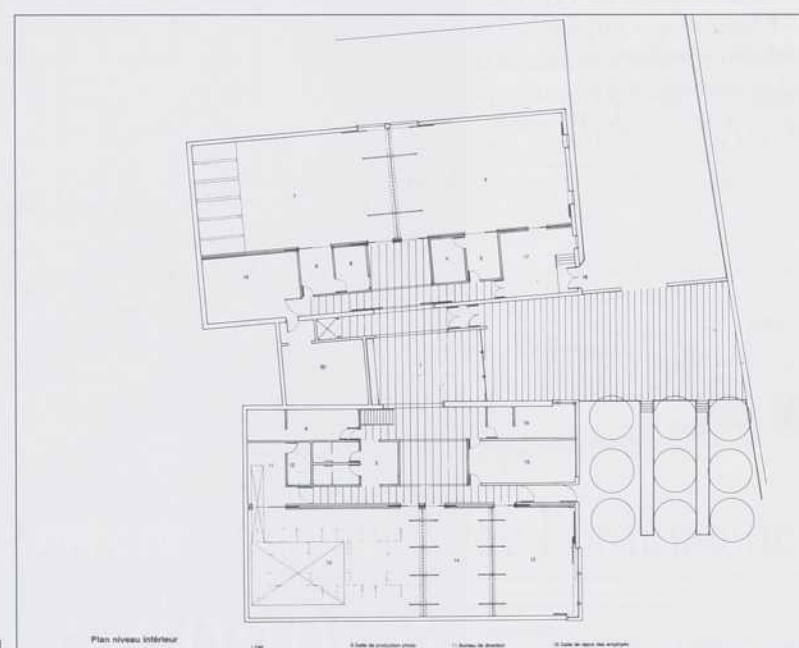
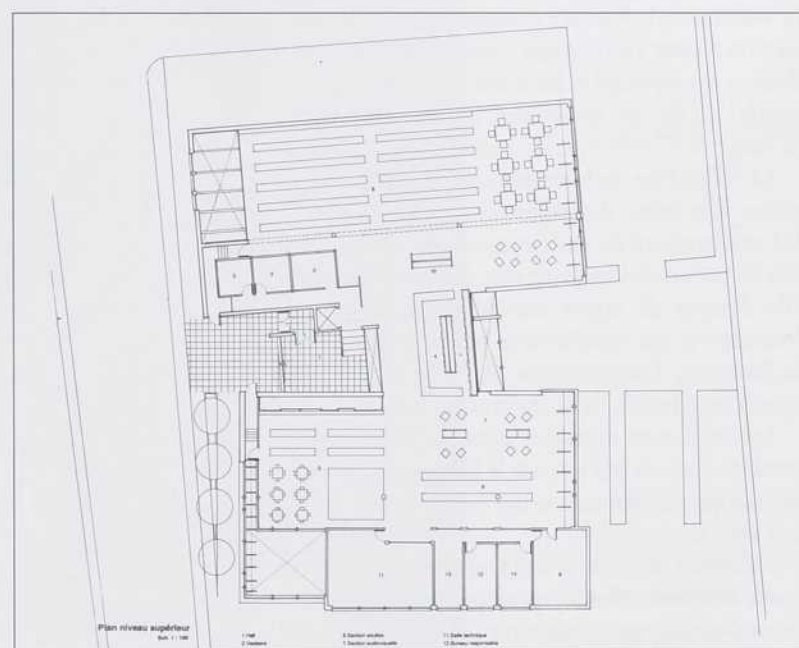
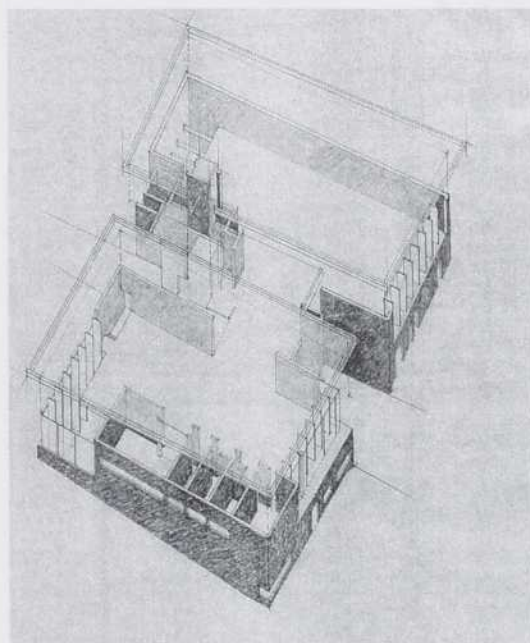
André Limoges
technicien

Donald Lavoie
stagiaire en architecture

Chantal Douville
architecte

Julie Lafrenière
stagiaire en architecture

Prolongeant la trame de l'artère principale qui est à la fois marquée par le Palais de justice et l'ancien bureau de poste et rythmée par des constructions plus basses et étroites, la Maison de la Culture de Matane se scinde en trois volumes. Le premier reprend l'axe de la rue Saint-Jérôme et s'ouvre vers la ville. Toutes les circulations se concentrent à l'intérieur d'un espace mitoyen transparent. Un dernier volume, plus élevé, opère une transition visuelle avec le couvent adjacent. Les fonctions sont distribuées à partir d'un hall situé au niveau de la rue Saint-Jérôme: La bibliothèque est légèrement surélevée, les galeries sont en contrebas. La bibliothèque s'articule autour de la zone d'accueil et de prêt avec d'un côté les rayonnages de livres et les tables de consultation, et de l'autre, la zone enfants, côté rue, et la zone périodiques, côté rivière. La section des galeries rayonne autour du hall où se dérouleront réceptions et vernissages. Un système de murs coulissants et de volets permettent d'optimiser l'usage des salles.



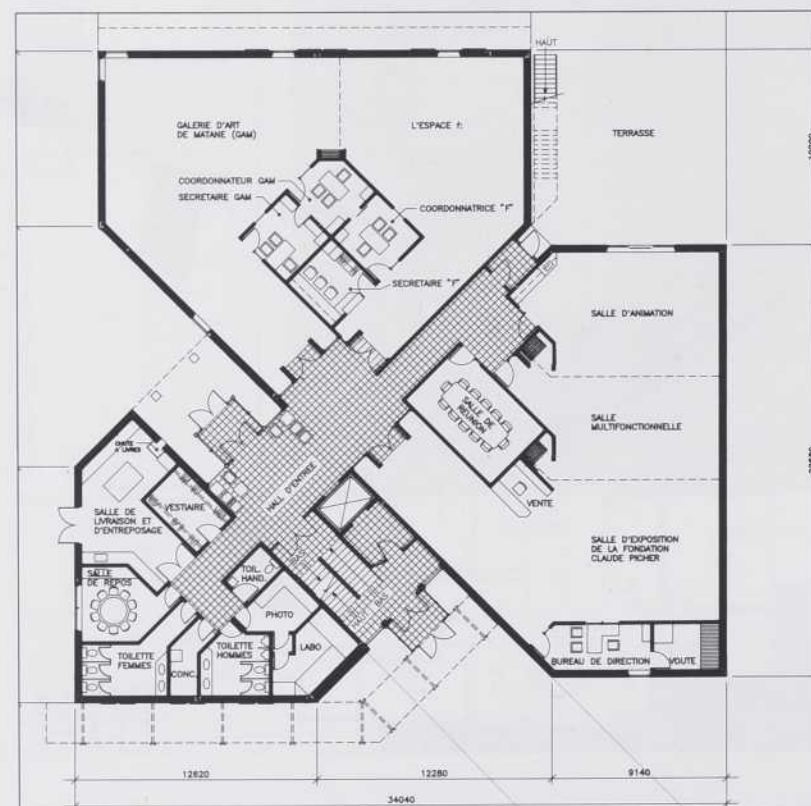
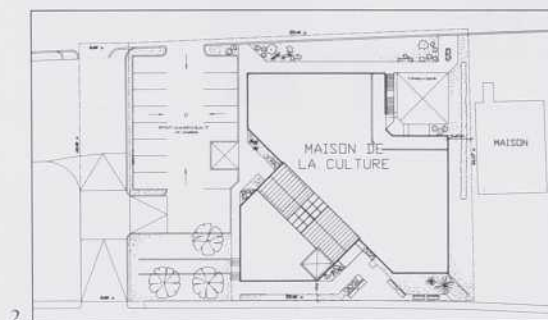
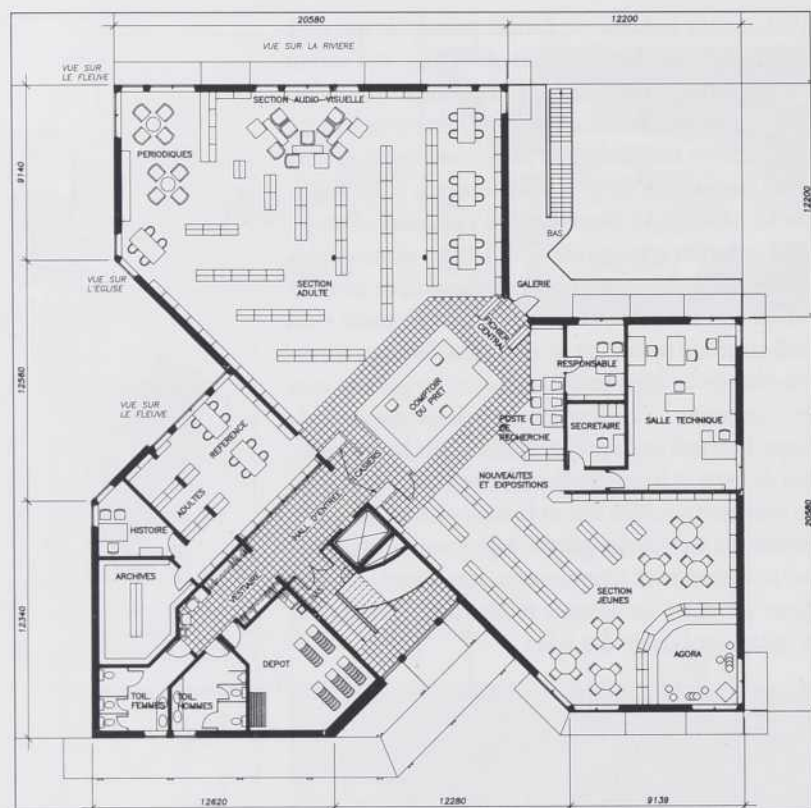
1. Axonométrie
2. Plan: étage
3. Plan: rez-de-chaussé
4. Implantation

Collaborateurs
Dany Richard
Gilles Pelletier
François Tremblay

La volumétrie du bâtiment est d'inspiration maritime. Elle dérive des exigences programmatiques, de l'emplacement du stationnement, de la dénivellation du terrain, des angles de vue, de l'ensoleillement. Elle dessine de façon naturelle des « bras qui s'ouvrent » et qui entraînent le public vers le cœur du bâtiment. L'implantation du bâtiment crée des espaces extérieurs à l'abri du vent et du soleil.

Au niveau inférieur, le hall s'ouvre sur la rivière et donne accès aux salles d'exposition. La bibliothèque est localisée au niveau supérieur pour profiter d'une meilleure visibilité sur l'axe mer-rivière.

L'horloge qui surplombe l'édifice agit comme l'élément signal de la Maison de la Culture. Elle symbolise une vigie... un matelot posté à la proue du navire pour surveiller l'horizon...



1. Perspective
2. Implantation
3. Plan de l'étage
4. Plan du rez-de-chaussée

Vous avez l'idée du siècle.

Est-elle géniale ou va-t-elle mourir dans l'oeuf?
Vous ne jurez de rien avant de la
voir se matérialiser.

Vous en faites un modèle 3D sur votre Power
Macintosh^{mc}, lui donnez un rendu, le faites pivoter
et lui ajoutez de l'ombre.

Vous exécutez votre modèle en simulation. *Aïe.*
Retour à l'ancienne version.



au-delà de la puissance de l'ordinateur,
il y a votre imagination.

PowerPC^{mc} 604,
processeur RISC
132 MHz, 6 fentes
PCI, 768 Mo de RAM,
disque dur de 2 Gb,
poss. de 3 périph.
suppl.

Voici le
Power Macintosh 9500.

Vous modifiez votre modèle et exécutez
une autre simulation. Vous y mettez
tout ce que vous avez.

C'est alors que vous découvrez qu'il ne
vous a fallu que 30 minutes pour vous
apercevoir que votre idée, après tout,
n'est pas morte dans l'oeuf.

Et il vous vient à l'esprit que :

Le pouvoir d'aller plus loin.



Passez chez votre concessionnaire autorisé Apple Canada dès aujourd'hui. Pour obtenir le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 665-2775, poste 275.
Ou vous pouvez nous visiter sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.apple.com>.

©1995 Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Power Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. PowerPC est une marque de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisée sous licence. Tous les produits Apple sont conçus pour être accessibles aux personnes handicapées.



“Voilà qui fera sourire la Joconde!”

En fait, un toit de bardeaux d'asphalte organique Renaissance XL d'IKO la comblerait de joie. Il fut un temps où le toit était la partie la plus ennuyeuse de la maison, mais Renaissance XL a changé tout cela. Avec ses riches teintes d'ardoise, sa technique de fabrication donnant l'apparence de bardeau plus épais et sa garantie de 25 ans, Renaissance XL vous rendra fier de votre maison et heureux sous son toit. Léonard de Vinci n'aurait pu faire mieux. Voyez le Renaissance XL chez votre fournisseur dès maintenant!

Hawkesbury, Ontario
St. Hubert, Québec
1-800-267-0185



Établit les standards

RENAISSANCE XL

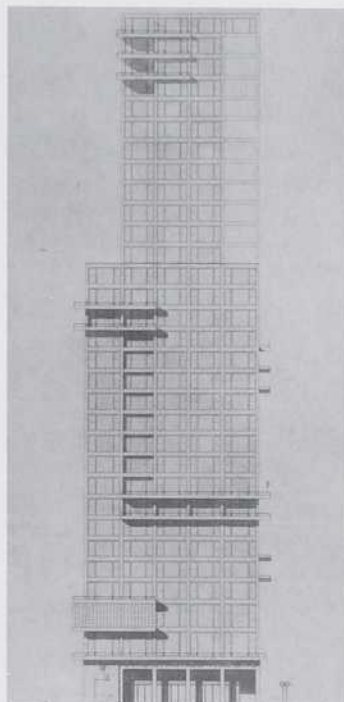
SCÈNES DE LA VIE FUTURE

Le Centre Canadien d'Architecture inaugure un cycle de plusieurs années sur le siècle de l'Amérique

Une exposition présentée du 14 juin au 24 septembre 1995,
qui retrace l'influence européenne de l'américanisme entre 1893 et 1960

L'américanisme, ce mélange d'idéalisation, de mimétisme et de réprobation qu'inspira aux architectes européens la découverte des modèles urbains et des pratiques de construction venus d'Amérique, constitue le thème de l'exposition *Scènes de la vie future : L'architecture européenne et la tentation de l'Amérique, 1893-1960*, présentée au Centre Canadien d'Architecture jusqu'au 24 septembre 1995. Cette exposition, qui fournit une introduction à certains des thèmes d'un cycle de plusieurs années intitulé *Le siècle de l'Amérique*, examine le mythe de l'impérialisme culturel américain en révélant l'ambivalence des Européens, à la fois méfiants et enthousiastes, face à l'évolution de la culture urbaine aux États-Unis.

Les gratte-ciel, les vastes installations industrielles et les concepts inédits de mobilité et d'efficacité appliqués en Amérique du Nord devinrent symboles de l'avenir aux yeux des Européens, partagés entre l'enthousiasme visionnaire et l'appréhension. Cette réaction, *Scènes de la vie future* l'illustre de façon tangible en réunissant plus de 350 pièces tirées de collections européennes et nord-américaines, dont certaines seront montrées pour la première fois, et qui comprennent d'immenses rendus beaux-arts d'hôtels « à l'américaine » et des visions futuristes de la cité



Projet pour le Chicago
Tribune : élévation
Encre de chine et lavis sur papier,
1922, 151,5 x 75,8 cm.
Reproduit avec l'autorisation du
Busch-Reisinger Museum,
Harvard University Art Museums;
don de Walter Gropius.
© President and Fellows of
Harvard College.

verticale, des projets de gratte-ciel de Mies van der Rohe, d'Adolf Loos et de l'avant-garde russe, ainsi que des photographies et croquis de voyage d'Erich Mendelsohn et de Le Corbusier. L'exposition traduit ainsi d'une manière vivante l'influence américaine sur des cultures aussi variées que la Vienne des Habsbourg, la Russie de Staline, le Paris de l'Art déco et la Londres d'Archigram, inspirée par la pop culture.

Le commissaire invité de l'exposition, Jean-Louis Cohen, est professeur à l'École d'Architecture Paris-Villemain et au Institute of Fine Arts à New York. Il a été notamment concepteur et commissaire de la section architecturale de la célèbre exposition *Paris-Moscou* du Centre Georges Pompidou à Paris, organisateur de l'exposition *L'Aventure Le Corbusier : 1887-1965* au même endroit, et responsable de l'installation de l'exposition permanente *Paris, la ville et ses projets* du Pavillon de l'Arsenal à Paris. Il a réuni pour *Scènes de la vie future* des dessins, carnets, photographies et publications prêtés par une cinquantaine de collections privées et publiques, dont la Fondation Le Corbusier, l'École des beaux-arts de Paris, l'Institut français d'architecture (Paris), l'Albertina (Vienne), le musée Chitchev (Moscou), la Technische Universität (Berlin), le Museum of Modern Art de New York, la

(suite, page 35)

CHANTEZ SOUS LA PLUIE...

Exigez les membranes SOPREMA pour vos projets et vous n'aurez plus à vous faire de souci pour leur résistance aux intempéries. Nos membranes de bitume élastomères sont reconnues depuis longtemps pour leur durabilité exceptionnelle et notre système de gestion de la qualité est approuvé selon la norme ISO 9002. SOPREMA garantit la parfaite étanchéité de tous les types de toit: toits plats, toits à pente faible ou forte, toits irréguliers. Exigez la qualité SOPREMA et vos clients en auront pour leur argent.

Mais la qualité a aussi ses exigences. SOPREMA ne se contente pas de vendre un produit, elle offre une assistance technique personnalisée, de l'étape de la conception jusqu'au moment de l'installation. Les couvreurs certifiés SOPREMA participent à notre Programme Alliance Qualité, qui leur fournit toute l'aide nécessaire pour tirer le maximum de nos produits et assurer une installation sans faille.



Pour plus de renseignements sur nos solutions, téléphonez au bureau SOPREMA

1 800 476-4706



SOPREMA®

L'étanchéité assurée



ISO 9002-1994



Depuis 1908 à travers le monde

GRÂCE AUX NORMES

ISO 9002

BRAMPTON BRICK VOUS OFFRE:



L'excellence Au Niveau La Qualité

Brampton Brick va de l'avant

avec des méthodes et des nouveaux produits innovateurs.

En plus de posséder l'une des usines les plus avancées sur le plan technologique dans le monde entier, Brampton Brick est le premier fabricant canadien de briques de glaise avec un enregistrement ISO 9002 à tous les niveaux de l'entreprise. Brampton Brick représente le modèle à suivre de l'industrie pour sa qualité et ses standards impeccables.

En tant que chefs de file, nous nous réjouissons de l'attention que les experts portent à notre travail. En fait, nous sommes déterminés à satisfaire les normes les plus avancées au niveau mondial : celles de l'Organisation Internationale de Normalisation.

Le système de qualité ISO 9002 est un ensemble de procédés qui garantit l'excellence de la qualité à tous les niveaux. Du premier contact avec le client jusqu'à la livraison du produit. ISO vérifie tout et ne néglige aucun détail. Ce souci du détail explique pourquoi Brampton Brick est seul en tête. Du personnel de bureau aux artisans hors pair, l'excellence de tous nos employés témoigne de notre philosophie et de notre vision.

Cet engagement ferme à produire la meilleure qualité et à respecter les normes les plus exigeantes explique la fierté que nous éprouvons à vous dire :

L'association idéale commence avec Brampton Brick.

225 Wanless Drive, Brampton, Ontario, Canada L7A 1E9
Tel: 1-800-263-2606 905-840-1011

**BRAMPTON
BRICK**



Accredited by the
Standard Council of Canada

DESIGNED & PRODUCED BY BUTTON/JAVELIN COMMUNICATIONS

(suite la page 33)

Library of Congress (Washington) et le Centre Canadien d'Architecture.

Après sa présentation au CCA, l'exposition sera accueillie au City Art Centre à Edimbourg, en Écosse, du 3 novembre 1995 au 8 janvier 1996 et formera le cœur de la première édition de l'*Edinburgh International Festival of Architecture, Building & Design*. L'exposition circulera également au Centre Contemporània de Cultura de Barcelona, en Espagne, du 19 février à la mi-avril 1996.

Les grandes étapes de l'américanisme

Les architectes et ingénieurs européens qui ont visité Chicago à l'occasion de la *World's Columbian Exposition* en 1893 ont pu découvrir, derrière le rêve officiel et historique de la « ville blanche », un étonnant paysage d'immeubles en fonte et en acier et de systèmes mécaniques. Dès lors, les Européens modifient leur vision de l'Amérique, un changement d'attitude qui se confirme à mesure que les étudiants de l'École des beaux-arts de Paris exercent leur imagination sur des projets à thèmes américains. Après la Première Guerre mondiale, la reconstruction et la modernisation de l'Europe faisant l'objet d'une urgente priorité, les Euro-

péens se tournent vers l'Amérique en quête d'innovations comme le mode scientifique de gestion d'entreprise de Taylor, les chaînes de montage et les gratte-ciel, qu'ils érigent dans leurs capitales : Paris, Bruxelles, Berlin et même Moscou. Après la Seconde Guerre mondiale, ce sont les méthodes de construction américaines, servant par exemple à la construction de maisons préfabriquées, qui susciteront une vague d'imitation en Europe, où l'on partage l'engouement américain pour la mécanisation. En Grande-Bretagne tout particulièrement, la diffusion de magazines illustrés, de bandes dessinées et d'images de la vie quotidienne en provenance des États-Unis amènera les architectes des années 50 à anticiper sur le courant pop'art et les utopies architecturales des années 60.

L'américanisme au fil des pages

L'exposition s'accompagne d'une monographie rédigée par Jean-Louis Cohen et préfacée par Hubert Damisch, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Publié par le CCA en collaboration avec Flammarion, l'ouvrage de 250 pages offert en éditions française et anglaise compte des illustrations de presque toutes les œuvres présentées dans l'exposition et retrace l'évolution de l'américanisme.

Des salles d'exposition au grand écran

La présentation de *Scènes de la vie future* donne lieu à quatre séances de projection de films ayant pour thème différents aspects de l'américanisme et de la vie urbaine dans les grandes capitales. Organisées en collaboration avec la Cinémathèque québécoise, ces séances sont prévues les jeudis 24 et 31 août, de même que les 7 et 14 septembre 1995, à 18 h 30, au théâtre Paul-Desmarais du CCA. Au programme, les grands classiques soviétiques, allemands et français *L'Homme à la caméra* (24 août), *Berlin, symphonie d'une grande ville* (31 août), *Metropolis* (7 septembre) et *À nous la liberté* (14 septembre). L'entrée est gratuite et le nombre de places est limité.

L'exposition bénéficie d'une participation aux frais de transport du Consulat général de France à Montréal

SOYEZ DANS LE VENT !

Adoptez les nouvelles membranes pare-air/pare-vapeur SOPRASEAL. Vous connaissez déjà la qualité des membranes de toiture Soprema, exigez la même étanchéité et la même durabilité pour l'enveloppe de votre bâtiment. Les membranes SOPRASEAL répondent en tout point aux nouvelles normes d'étanchéité du Code national du bâtiment 1995 et se fixent en continu dans notre système de murs. SOPRASEAL se présente sous trois formes : en membrane thermofusible, en membrane autocollante ou sous forme liquide (pour les rénovations).



SOPRASEAL augmente la durée de vie du bâtiment et en réduit les coûts d'entretien. En rendant le bâtiment étanche à l'air, vous protégez ainsi l'intérieur des murs des dépôts d'humidité et des détériorations, vous réalisez des économies d'énergie et vous augmentez le confort des occupants.

Les applicateurs SOPRASEAL sont formés par nos spécialistes pour que la qualité de l'installation soit à la hauteur de la qualité du produit.

Pour plus de renseignements sur nos solutions, téléphonez-nous au :

1 800 476-4706



ISO 9002-1994



SOPREMA®

L'étanchéité assurée



Depuis 1908 à travers le monde

ARCHITECTURAL COMPETITIONS 1792-1949

ARCHITECTURAL COMPETITIONS 1950-TODAY

Architectural Competitions 1792-Today

Auteurs:

Cees de Jong / Erik Mattie

Éditeurs:

Benedikt Taschen Verlag
GmbH, Hollenzollernring
53, D-50672 Köln.
V + K Publishing, Cees de
Jong, Naarden, The
Netherlands, 1994

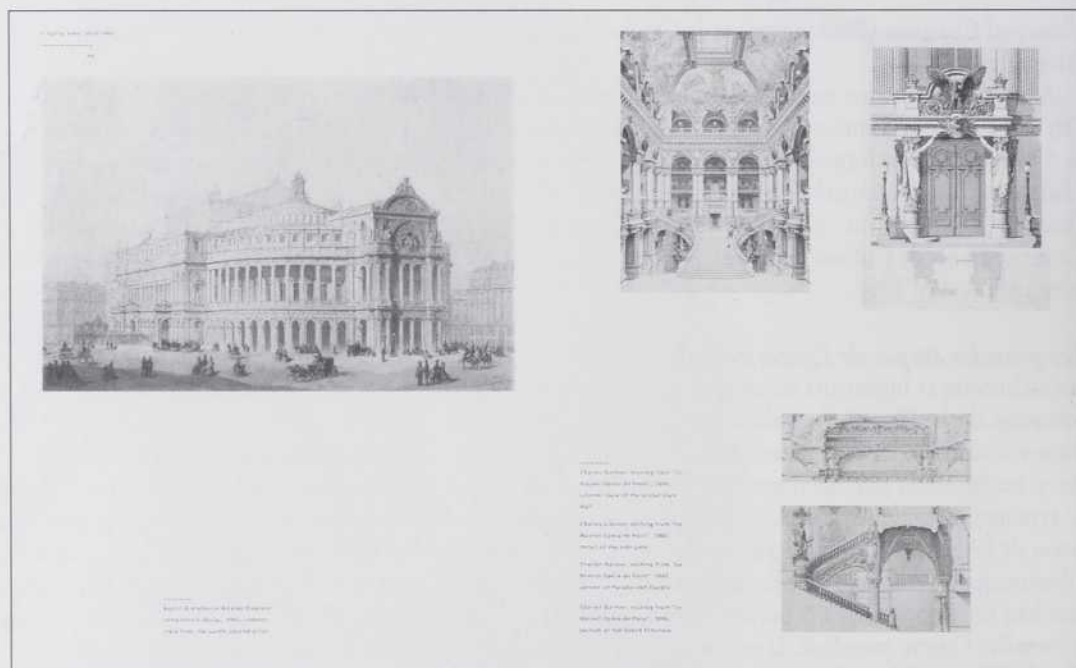
« Si les concours d'architecture sont aujourd'hui fréquents, ils n'en restent pas moins passionnants et ce pour de multiples raisons. Les projets, les délibérations des jurys et les critiques de la grande presse et des publications spécialisées sont riches de multiples informations. L'histoire des concours d'architecture reflète en fait celle de l'architecture elle-même. Le concours apporte une sorte de photographie instantanée de l'art de bâtir à un moment donné, avec ses participants célèbres ou non, ses innovateurs et ses conservateurs. »

C'est ainsi que s'ouvrent les pages de cette anthologie des concours d'architecture, quarante-neuf en fait, répartis sur plus de deux siècles. Si l'échantillonnage paraît maigre, on a pu compter plus de deux mille cinq cents concours en Irlande et en Grande-Bretagne seulement à l'époque victorienne, il n'en demeure pas moins que cette collection présente les efforts les plus marquants dans la succession des grands mouvements architecturaux.

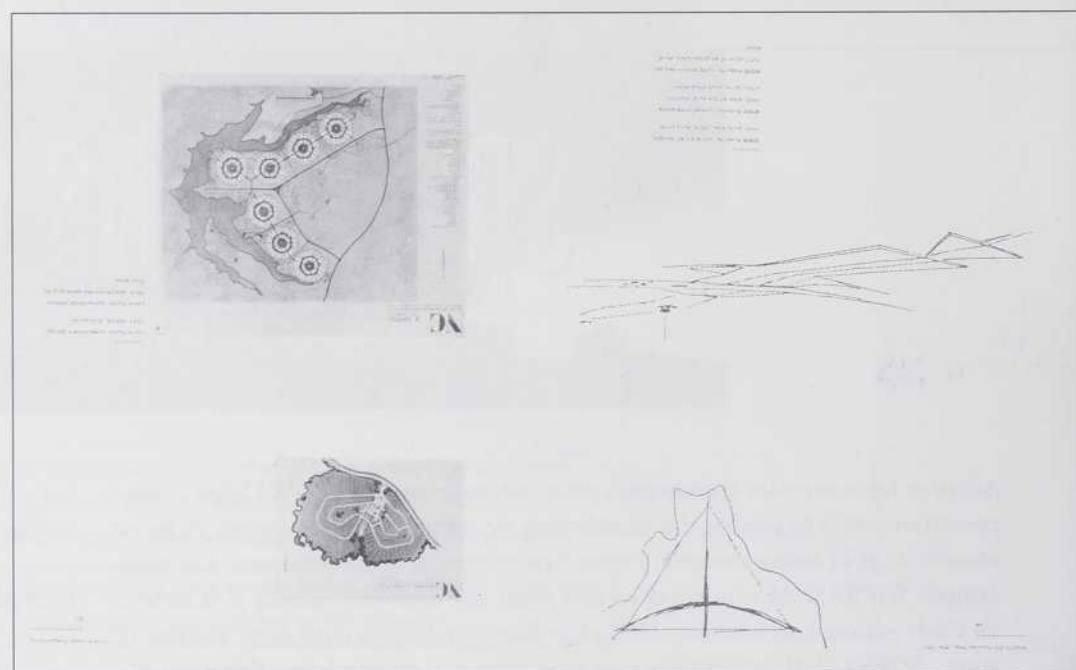
Si certains concours n'ont pas produit de projet lauréat, c'est le cas entre autres du concours pour la **Commissariat du peuple pour l'industrie lourde à Moscou** dans les années trente, d'autres nous présentent des compétiteurs de profession ou des noms connus. Lockwood & Mason participent à pas moins de trente concours à l'époque victorienne, en gagnant vingt. Si ces architectes n'ont jamais atteint un degré de célébrité « leur talent consistait peut-être surtout à savoir ce qui pouvait plaire à un jury ». Par compte, d'autres jurys préconisèrent des prestations avant-gardistes et parmi les lauréats de ces concours apparaissent des noms d'architectes plus reconnus: Eero Saarinen, Alvar Aalto, Rem Koolhaas, Norman Foster et Aldo Rossi.

Architectural Competitions se présente en deux tomes. Le premier couvrant l'intervalle de temps compris entre 1792 et 1949, le deuxième de 1950 à aujourd'hui. Parmi les projets présentés dans le premier tome nous retrouvons ceux de la **Maison Blanche** à Washington (1792), l'**Opéra de Paris** (1860-61), le **Rijksmuseum** à Amsterdam (1872-82), la célèbre tour du **Chicago Tribune** (1922) et le **Palais des Soviets** à Moscou (1931-33). Le second tome présente entre autres, le **plan d'urbanisme de Brasilia** (1956), le **Centre Pompidou** de Paris (1970), la **Grande arche** à Paris (1982), **L'hôtel de ville à La Haye** (1986) et des projets de l'**IBA** à Berlin (1987).

Deux livres bien documentés, abondamment illustrés qui s'inscrivent sur la liste de la « bibliothèque complète » en architecture.



1



2

1. L'Opéra de Paris, 1860-1861
2. Plan d'urbanisme de Brasilia, 1956-1957

Nous visons toujours plus haut



La qualité caractérise chaque produit CGC, tout simplement parce qu'elle lui est intégrée. On la trouve dans les matières premières que nous utilisons, dans notre fabrication de précision et dans notre soutien technique. Pourquoi donc s'étonner que les produits CGC atteignent de nouveaux sommets, inaccessibles pour les autres manufacturiers.

Et il n'y a pas que la qualité. Nous sommes aussi réputés pour notre gamme remarquable de produits pour les industries de la construction commerciale et résidentielle, des panneaux de gypse SHEETROCK® aux plafonds acoustiques suspendus DONN® en passant par les systèmes de stuc DURACRETE® pour l'extérieur. À l'intérieur comme à l'extérieur, il est difficile de nous éviter.

Pour en apprendre plus sur les produits CGC pour la construction commerciale et résidentielle, composez le 1-800-361-1310, partout au Canada.

* DURACRETE et le logo CGC sont des marques déposées de CGC Inc.
Les marques de commerce SHEETROCK et DONN sont utilisées sous licence par CGC Inc.

Gypse CGC • Intérieurs CGC • Industries CGC

CGC
Divisions de CGC Inc.

Les éléments de maçonnerie

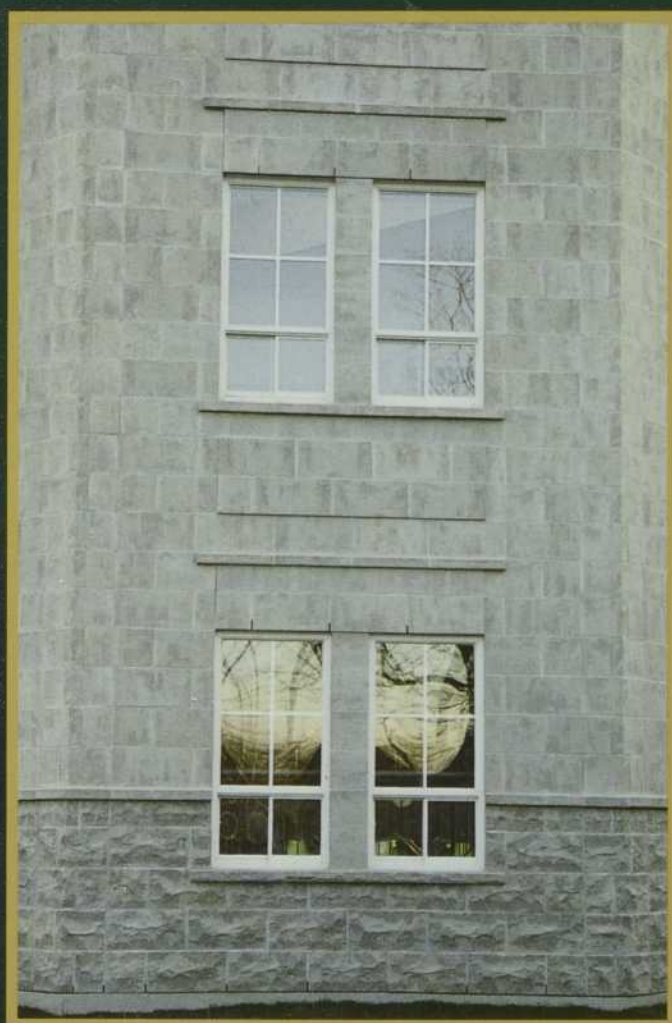
RENAISSANCE®

Couleurs d'autrefois et d'aujourd'hui

Laissez-nous vous montrer comment nos couleurs peuvent compléter et mettre en valeur vos idées.

Projet : École secondaire Saint-Sacrement

Architectes : Desmarais, Pilon, Cousineau,
Yaghjian, St-Jean, Rogers.



ARRISCRAFT
QUÉBEC LIMITÉE
PIERRE • MARBRE • BRIQUE

500, boulevard La Gabelle
St-Étienne des Grès (Québec) Canada
G0X 2P0
Tél.: (819) 535-1717 Télécopieur: (819) 535-1718